



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

JUIN 2026

Hôtel de l'Intercommunalité
1 rue Henri Joyau, 85600 Montaigu-Vendée
terresdemontaigu.fr  

**TERRES DE
MONTAIGU**
Communauté d'agglomération



SOMMAIRE

Temps forts 2025 - 3

Chiffres-clés - 4

Organisation territoriale - 9

Réalisations 2025 - 13

Les moyens pour agir - 51

Annexes - 59

TEMPS FORTS 2025



2025

3 février

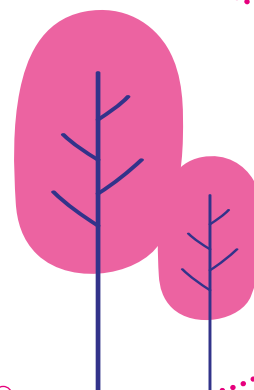
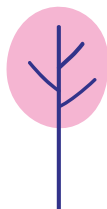
Concert d'hiver
des Orchestres
au collège

5 février

Soirée Terres
d'avenir

3 mars

Adoption du
Projet alimentaire
territorial



5 mai

Adoption du Schéma local
d'accès des services
au public

Du 28 au 30 mars

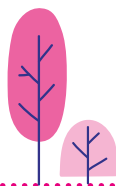
35^e édition du Printemps
du Livre de Montaigne

15 mars

Fête de la petite
enfance

Juin

Ouverture du
centre de soins
non programmés



Septembre

Mise à disposition
d'un logement pour
les étudiants
en santé

Septembre

Ouverture de
l'Académie
Saint-Sauveur

Septembre

Lancement du service
Extra ! pour
le transport scolaire



Octobre

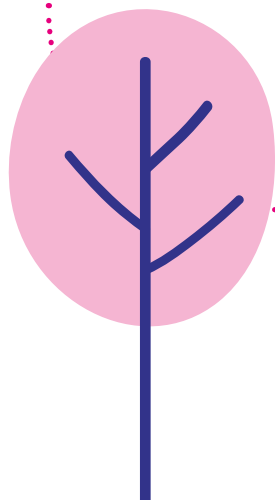
Lancement des
travaux du pôle sportif
Ernest Pivin

25 octobre

Inauguration de la station
d'épuration de Montréverd

20 septembre

Soirée anniversaire
des 15 ans du
théâtre de Thalie



6 novembre

Inauguration
de La Turbine

5 et 6 décembre

2^e édition
des Coulisses de l'Industrie

2026

TERRES DE MONTAIGU C'EST

DÉMOGRAPHIE

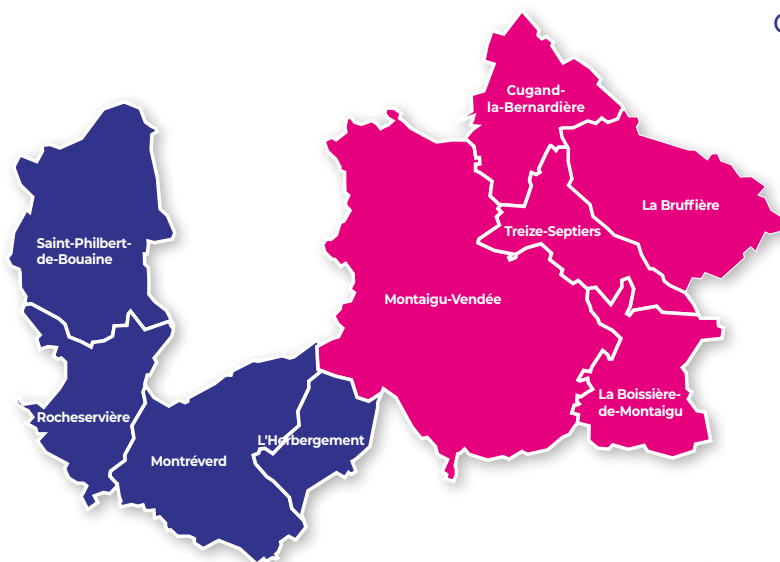
51 145
habitants*

9
communes
383 km²

+0,86%
de croissance
annuelle

1/3
de la population
a moins
de 25 ans

+ 425
habitants
par an en
moyenne



*Population municipale 2023
Source : Insee, recensement de la population

MOBILITÉ

2 gares et 1 halte ferroviaire
à L'Herbergement,
Montaigu-Vendée et Cugand-la-Bernardière

Gare de Montaigu-Vendée

461 438

voyageurs en 2024

3^e
gare de
Vendée

Source : SNCF, Gares & connexions

UN BASSIN D'EMPLOI DYNAMIQUE

23 953

emplois dans
le territoire

28 %

des actifs travaillent
dans le territoire
mais n'y habitent pas

42 %

des actifs habitent
et travaillent
dans le territoire

30 %

des actifs habitent
le territoire et
travaillent à l'extérieur

24 631

actifs en emploi
résident dans le
territoire

Taux
de chômage
2025 :
4 %



ENTREPRISES

3 847

établissements

+ 31 %
en 4 ans
(2018 à 2022)

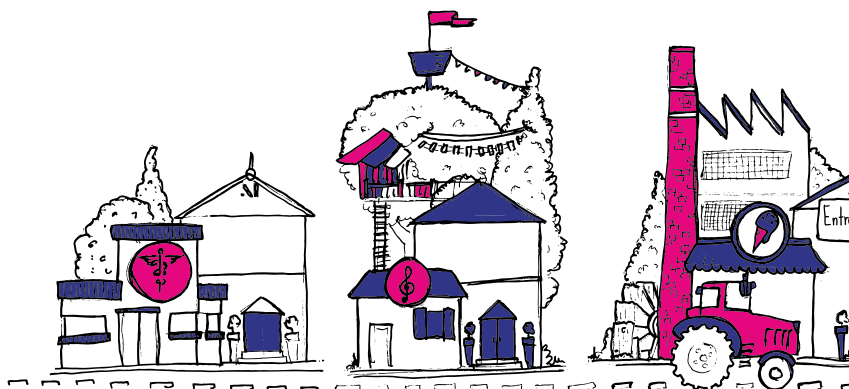
260

exploitations agricoles
en 2024

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES À LA POPULATION ET AUX ENTREPRISES

Pour améliorer la vie quotidienne des habitants de Terres de Montaigu et leur donner un cadre de vie attractif et de qualité, l'agglomération propose de nombreux services au public.

Voici l'articulation de ces services entre Terres de Montaigu et les communes membres.



VOIRIE / ESPACES PUBLICS

Communes

Entretien des voies communales et chemins ruraux
Entretien des parcs et des espaces verts
Propreté des espaces publics
Préservation et développement des espaces arborés
Maintenance de l'éclairage public

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

Terres de Montaigu

Observation et suivi des besoins de santé
Développement des équipements et locaux de santé
Attractivité et installation des professionnels de santé
Prévention et promotion de la santé
Accueil et accompagnement des personnes âgées en établissement
Soins et accompagnement à domicile
Information et orientation des seniors
Prévention en faveur des seniors
Gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Communes

Aide sociale facultative aux habitants
Centre communal d'action sociale (CCAS)
Soutien au bénévolat
Animation en faveur des personnes âgées
Hébergement d'urgence

ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE

Terres de Montaigu

Accompagnement des assistants maternels
via le Relais Petite Enfance (RPE)
Animation en direction des jeunes de 11 à 18 ans
Prévention auprès des jeunes
Mise en œuvre des parcours éducatifs
Enseignement et pratique artistiques : Conservatoire
Soutien à la parentalité
Équipement informatique des écoles

Communes

Gestion crèches et Maison d'Assistants Maternelles (MAM)
Organisation de l'accueil périscolaire et extrascolaire
Gestion et entretien des écoles maternelles et élémentaires
Organisation de la restauration scolaire

ÉCONOMIE, AGRICULTURE, EMPLOI, FORMATION ET INNOVATION

Terres de Montaigu

Aménagement commercial
Gestion des aides économiques
Accompagnement des porteurs de projets
Dialogue avec le monde agricole
Soutien à l'emploi et à la formation
Développement des zones d'activités économiques (ZAE) et immobilier d'entreprises

Communes

Accompagnement et développement du commerce de proximité

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Terres de Montaigu

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme
Planification de l'aménagement du territoire
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Développement et rénovation de l'habitat
Programme Local de l'Habitat
Aménagement des abords des gares
Accompagnement technique dans la réalisation des opérations d'aménagement

Communes

Opérations d'aménagement des quartiers d'habitation
Délivrance des autorisations d'urbanisme



ENVIRONNEMENT

Terres de Montaigu

Conduite de la transition environnementale et énergétique

Collecte et traitement des déchets

Gestion de l'assainissement collectif (réseaux, station d'épuration)

Contrôle de l'assainissement non collectif

Contrôle de la défense extérieure contre l'incendie

Développement des offres de mobilité

Organisation du transport scolaire

Déploiement des infrastructures cyclables entre les bourgs

Communes

Aménagement cyclables à l'intérieur des communes déléguées

CULTURE, TOURISME ET SPORT

Terres de Montaigu

Gestion et animation des grands équipements culturels

Théâtre de Thalie, Site Saint-Sauveur, médiathèque Calliopé et réseau des bibliothèques de l'ex canton de Rocheservière

Organisation des grands événements culturels

Printemps du Livre de Montaigu Les Ephémères, Les Journées du Patrimoine, Les Echappées, Mont'en scène...

Conseil en séjour et commercialisation touristique
Office de Tourisme

Gestion et entretien des sites et équipements touristiques et de loisirs : Maison de la Rivière - Site Saint-Sauveur - Lac de la Chausselière - Aéroport des Landes de Corprais - Base nautique de la Boulogne

Accueil, promotion et commercialisation touristique
dont Thalie

Gestion des équipements sportifs à rayonnement communautaire

Piscine de la Bretonnière, Pôle sportif Maxime Bossis, Pôle sportif Léonard de Vinci.

Accompagnement du sport de haut niveau, du sport santé et du sport handicap

Accompagnement des grands événements sportifs

Communes

Organisation d'événements sportifs et culturels

Soutien à la vie associative et événements sportifs

Animation du réseau de bibliothèques de proximité

Gestion des salles polyvalentes et des équipements sportifs de proximité

SÉCURITÉ

Terres de Montaigu

Sécurité et prévention de la délinquance dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Déploiement de la vidéo protection

Fourrière animale

Mise à disposition de la direction de la police pour les missions de police auprès des communes

Communes

Assure l'ordre, la sécurité et la salubrité publique par des actions de proximité, de surveillance et de sécurité routière.

ACCÈS AU SERVICE PUBLIC ET CITOYENNETÉ

Terres de Montaigu

Animation du dispositif d'accès au service public esTer (information en mairie, démarches en ligne, continuité de service avec les services communautaires)

Communes

État civil

Élection

Accueil et information de proximité sur l'ensemble des services des communes membres et de Terres de Montaigu (dispositif esTer)

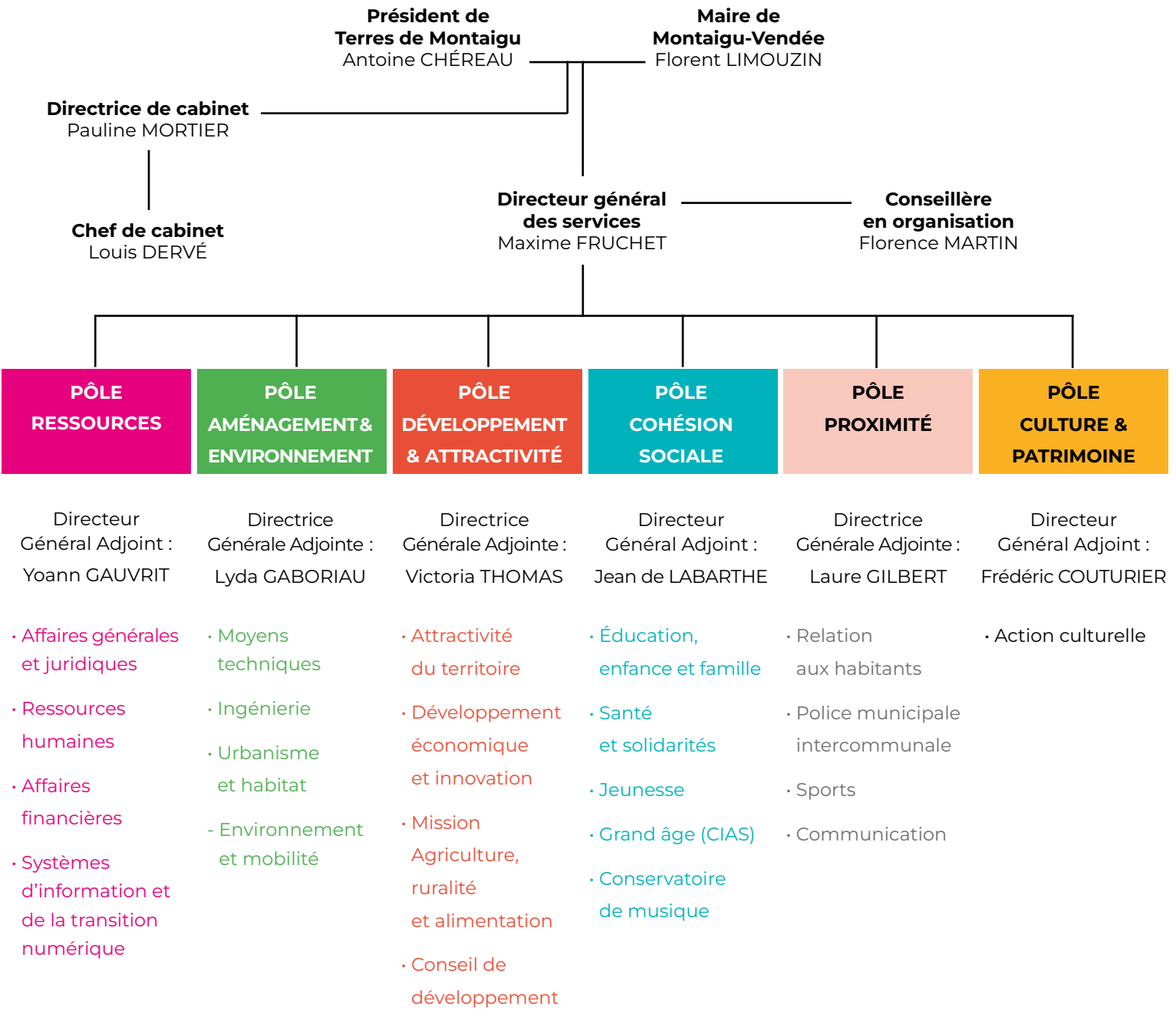




ORGANISATION TERRITORIALE

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

MUTUALISÉ AVEC LA VILLE DE MONTAIGU-VENDEE, SON CCAS ET LE CIAS



Le CIAS fait l'objet d'un rapport d'activités séparé présenté en Conseil d'administration du CIAS.

LE RÔLE DES 6 PÔLES

PÔLE RESSOURCES

Le pôle Ressources accompagne les projets intercommunaux et municipaux en renforçant la transversalité entre les services.

Il soutient les élus et les services dans la sécurisation des décisions, tout en veillant à l'application rigoureuse des règles juridiques. Par ailleurs, il œuvre à la rationalisation des dépenses dans une logique d'efficacité, et cherche à identifier de nouvelles sources de financement ainsi que des marges de manœuvre pour répondre aux besoins liés aux nouvelles compétences de la communauté d'agglomération.

PÔLE AMÉNAGEMENT & ENVIRONNEMENT

Le pôle Aménagement et environnement garantit un développement territorial équilibré, durable et innovant, en réponse aux enjeux d'urbanisme, d'habitat, de transition écologique et de mobilité.

Ainsi, le pôle accompagne la transformation du territoire en coordonnant les projets d'aménagement, en soutenant les communes et les habitants dans leurs projets de construction et de rénovation, tout en assurant une gestion durable des ressources et des infrastructures.

PÔLE DÉVELOPPEMENT & ATTRACTIVITÉ

Le pôle Développement et attractivité de Terres de Montaigu a pour mission de dynamiser le territoire en soutenant les initiatives entrepreneuriales et en renforçant l'attractivité locale.

Ainsi, le pôle assure le développement et la gestion des zones économiques, accompagne les entreprises de toutes tailles dans leurs problématiques diverses, anime des réseaux d'entreprises et organise des temps d'échanges, développe la formation, fait rayonner le territoire.

PÔLE COHÉSION SOCIALE

Le pôle Cohésion sociale a été structuré pour garantir le développement d'une offre de services qui réponde aux besoins des zones de fragilité des habitants, tout au long de la vie, dans les domaines de la santé, du social et de l'éducation.

Ainsi, le pôle assure l'analyse des besoins du territoire afin de créer les conditions favorables au développement de cette offre. Il gère également les services n'ayant pas de modèle économique ou de gestionnaire. Enfin, il informe et oriente les habitants.

PÔLE PROXIMITÉ

Le pôle Proximité a été structuré pour répondre aux besoins du quotidien de l'ensemble des habitants du territoire, avec une volonté affirmée de rendre un service public de proximité efficace et accessible à tous.

Ainsi, le service coordonne le dispositif esTer pour garantir aux habitants un accès simplifié et de qualité aux services communautaires délivrés par Terres de Montaigu, directement en mairies. Dans un souci d'accessibilité de l'information, le pôle coordonne les actions de communication de la collectivité. La Police intercommunale relève également du pôle Proximité. Enfin, il gère les équipements sportifs intercommunaux, soutient les événements sportifs d'envergure et le sport de haut niveau.

PÔLE CULTURE & PATRIMOINE

Le pôle Culture et patrimoine déploie une action structurée autour des arts vivants, de la littérature, des arts visuels et du patrimoine, en réponse à plusieurs objectifs : l'accès à la culture pour tous, le renforcement du lien social, le soutien à la création, la contribution à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire.

Ainsi, la direction assure la gestion et la programmation du théâtre de Thalie, des festivals Les Éphémères et Mont'en scène. Elle assure l'organisation du Printemps du Livre de Montaigu, ainsi que la gestion de la médiathèque Calliopé et la coordination du réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire. Elle gère le site Saint-Sauveur et organise des expositions, notamment à la Maison de la Rivière. Enfin, le patrimoine fait l'objet d'un travail constant d'inventaire, de restauration et de valorisation.

LA GOUVERNANCE EN 2025

Le conseil d’agglomération est composé de 47 conseillers communautaires, délégués des 9 conseils municipaux des communes membres de la communauté d’agglomération. Le conseil d’agglomération de la mandature 2020-2026 a été installé le 8 juin 2020.

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

Le conseil d’agglomération délibère et vote les décisions relevant de sa compétence.

Le bureau d’agglomération, composé du président, des 9 maires des communes et de 8 maires délégués des 3 communes nouvelles, délibère et vote les projets relevant de sa compétence. Il étudie en amont les projets majeurs soumis au conseil d’agglomération.

11 commissions thématiques composées de conseillers communautaires et municipaux, et présidées par un vice-président, émettent un avis sur les dossiers qui relèvent des compétences de la communauté d’agglomération. Elles ont un rôle consultatif.

La communauté d’agglomération est membre de divers syndicats et autres organismes auxquels elle a délégué des compétences.

Président	Antoine CHÉREAU	Adjoint au Maire de Montaigu-Vendée
1 ^{er} Vice-président	Damien GRASSET	Maire de Montréverd Président de la commission : habitat, urbanisme et déchets
2 ^{ème} Vice-président	Éric HERVOUET	Maire délégué de Saint-Georges-de-Montaigu Président de la commission : économie, formation et innovation
3 ^{ème} Vice-présidente	Isabelle RIVIÈRE	Maire de Treize-Septiers Présidente de la commission : petite enfance
4 ^{ème} Vice-président	Claude DURAND	Maire de Cugand-la-Bernardière Président de la commission : santé, affaires sociales et grand âge
5 ^{ème} Vice-présidente	Cécile BARREAU	Maire déléguée de Cugand Présidente de la commission : sécurité et accès des services au public
6 ^{ème} Vice-président	Florent LIMOUZIN	Maire de Montaigu-Vendée Président de la commission : environnement, mobilité et cycle de l'eau
7 ^{ème} Vice-présidente	Anne BOISTEAU-PAYEN	Maire de L'Herbergement Présidente de la commission : transport scolaire
8 ^{ème} Vice-président	Jean-Michel BREGEON	Maire de La Bruffière Président de la commission : agriculture, ruralité et alimentation
9 ^{ème} Vice-président	Francis BRETON	Maire de Saint-Philbert-de-Bouaine
10 ^{ème} Vice-président	Bernard DABRETEAU	Maire de Rocheservière Président de la commission : jeunesse et sport
11 ^{ème} Vice-président	Anthony BONNET	Maire de La Boissière-de-Montaigu Président de la commission : culture et tourisme
12 ^{ème} Vice-président	Daniel ROUSSEAU	Maire délégué de Saint-Hilaire-de-Loulay Président de la commission : finances et moyens généraux
13 ^{ème} Vice-présidente	Cécilia GRENET	Maire déléguée de Boufféré Déléguée au grand-âge et aux établissements d'accueil des personnes âgées
14 ^{ème} membre	Lionel BOSSIS	Maire délégué de Saint-André-Treize-Voies
15 ^{ème} membre	Maëlle CHARIÉ	Maire déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon
16 ^{ème} membre	Béatrice CLAVIER	Maire déléguée de Mormaison
17 ^{ème} membre	Cyrille COCQUET	Maire délégué de Montaigu

Pascale BOISSELIER
Robert BRAUD
Angéline MAINDRON
Myriam BOURASSEAU
Adrien BARON
Béatrice DOUILLARD
Marc PUICHAUD
Frédéric DA CRUZ
Anne-Marie JOUSSEAU
Isabelle BLAINEAU
Pierre BOIS
Guy BREMOND
Étienne COLMARD (nov. 2025)
Élodie LARCHER
Sophie MORNIER

La Boissière-de-Montaigu
La Bruffière
La Bruffière
La Bruffière
Cugand-la-Bernardière
Cugand-la-Bernardière
Cugand-la-Bernardière
L'Herbergement
L'Herbergement
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée

Fabienne MULLINGHAUSEN
Laëtitia PAVAGEAU
Christian PICHAUD
Hubert PIVETEAU
Michelle RINEAU
Richard ROGER
Nathalie SÉCHER
Geneviève SÉGURA
Martine FAUCHARD
Joël OIRY
Hubert CORMERAI
Sylvie RASSINOX
Yvonnick BOLTEAU
Stéphanie BRETON

Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Rocheservière
Rocheservière
Saint-Philbert-de-Bouaine
Saint-Philbert-de-Bouaine
Treize-Septiers
Treize-Septiers



RÉALISATIONS 2025

URBANISME ET HABITAT

La direction Urbanisme et habitat élabore le règlement local en matière d'urbanisme, à savoir le PLUI, et instruit les autorisations d'urbanisme.

Elle accompagne et conseille également les habitants dans leurs projets de construction et de rénovation, et plus largement sur les questions liées à leurs logements.

La direction met également en œuvre les actions du Programme local de l'habitat. Enfin, elle gère l'observatoire du territoire via son système d'information géographique.



| Habitat

MON ESPACE HABITAT

Mon Espace Habitat est un lieu d'information unique pour des projets d'habitat et d'urbanisme. Cet espace, labellisé France Renov' depuis 2021, est gratuit et dédié à l'**accompagnement à la rénovation de l'habitat privé**. Chaque année, des propriétaires et porteurs de projet sont conseillés à divers stades (faisabilité de projet pour un achat, amélioration d'un bien occupé ou loué).



Près de **3 400 visiteurs** en 2025



AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, toutes les aides nationales pour rénover les logements privés ont été réunies dans un même programme : le Pacte territorial France Renov'. Dans ce cadre, Terres de Montaignu bénéficie du soutien financier de l'Agence nationale pour l'habitat (Anah), du département et du SyDEV.

Depuis 2021, Terres de Montaignu mène différentes actions pour **encourager tous les propriétaires à rénover leur logement, ou l'adapter face au vieillissement ou au handicap**.

Ces actions s'organisent autour de 3 axes :

- **La sensibilisation des habitants et des professionnels :** actions de communication, participation au salon de l'habitat et des mobilités en septembre (plus de 3 000 visiteurs), rencontre des artisans, partage d'informations avec les mairies pour faciliter les démarches des usagers (dispositif esTer voir p. 44)
- **L'information et le conseil à Mon Espace Habitat,** par téléphone, mail ou lors des permanences hebdomadaires : un conseil gratuit, neutre et personnalisé. Si la situation nécessite des informations complémentaires, les habitants peuvent être orientés vers les partenaires de la collectivité : Adile pour des conseils juridiques, et CAUE pour des conseils sur l'architecture.
- **Un accompagnement technique et financier** adapté à chaque situation. Lors des permanences ou de visites à domicile, la conseillère étudie les besoins et propose des solutions pour permettre une prise de décision éclairée. Le coût de cet accompagnement est entièrement pris en charge par Terres de Montaignu.

- Des aides financières adaptées à chaque situation :
 - amélioration de la performance énergétique,
 - adaptation au vieillissement et au handicap,
 - création de logements locatifs privés conventionnés,
 - rénovation des copropriétés,
 - lutte contre l'habitat indigne et dégradé,
 - rénovation des façades,
 - installation d'équipements d'énergie renouvelable...

En 2025, ces actions ont permis :



D'accompagner et soutenir financièrement **119 propriétaires occupants** aux revenus modestes pour divers projets : 41 rénovations énergétiques, 67 adaptations, 11 rénovations d'habitats dégradés.



D'accompagner **32 ménages** aux revenus intermédiaires et supérieurs pour des projets de rénovation énergétique, dont 18 ont bénéficié d'une aide financière de Terres de Montaigu.



De **mettre en location 32 logements privés** du T2 au T5, conventionnés et à loyers maîtrisés.



D'engager **18 rénovations de façades**.



De verser **11 subventions Eco Pass** à des primo accédants.



De faire bénéficier du bonus de Terres de Montaigu à **31 projets qui ont utilisé des matériaux biosourcés**.

Au total, les aides versées par Terres de Montaigu s'élèvent à **277 161 €**.

PERSPECTIVES 2026

- **Déploiement d'un nouveau service de conseil en énergies solaires** en partenariat avec le SyDEV.
- Préparation **du futur Programme local de l'habitat** pour définir les grandes lignes du développement de l'habitat sur une période de 6 ans.



Inauguration du Pré blanc (Montaigu-Vendée)

INAUGURATION DU PRÉ BLANC

Mercredi 28 mai, les élus de Terres de Montaigu et de Montaigu-Vendée ont inauguré la **fin des travaux d'aménagement du lotissement du Pré blanc**.

Il compte **21 parcelles** de 215 à 546 m².

930 000 € ont été investis par Terres de Montaigu pour les travaux de viabilisation et de voirie.

| **Planification** (voir p. 56)

| **Système d'information géographique**
(voir p. 57)

| **Urbanisme** (voir p. 57)

| **RLPI** (voir p. 57)



ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

La direction Environnement et mobilité met en œuvre et anime le plan climat Terres d'enAIRgie, assure la collecte des déchets et la gestion des déchèteries ainsi que de la Valorétrie.

La direction s'occupe également du volet assainissement, c'est-à-dire la gestion des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales, et des équipements associés sur l'ensemble du territoire. Elle contrôle également les raccordements, gère l'assainissement non collectif (SPANC), et assure l'entretien des points d'eau pour la défense incendie.

Pour finir, la direction met en œuvre des actions pour développer de nouvelles formes de mobilité et assure la gestion du transport scolaire.



| Gestion des déchets

MISE EN PLACE DES DÉMARCHES EN LIGNE

En juillet, les démarches liées à la gestion des déchets ont été dématérialisées. Qu'il s'agisse d'un déménagement, de la mise à jour d'informations personnelles, d'une demande de carte de déchèterie, de la consultation des levées ou du paiement des factures, ces services sont désormais accessibles via le site internet de chacune des 9 communes.

BIODÉCHETS

En 2024, le tri des biodéchets est devenu obligatoire. Déjà engagée dans cette démarche vertueuse, Terres de Montaigu a renforcé le développement du compostage individuel pour les pavillons en proposant un composteur gratuit avec une formation et a favorisé la pratique du compostage collectif pour les résidences.

Cette stratégie s'est poursuivie en 2025 :

- **400 composteurs** individuels distribués
- **4 composteurs collectifs** installés (Montréverd et L'Herbergement)
- **1000 habitants** formés au compostage

DÉCHÈTERIES ET VALORÉTRIE

Associées à une politique globale sur le territoire et à l'implication des habitants, les 3 déchèteries de Terres de Montaigu permettent d'être toujours plus performants en matière de tri et de valorisation des déchets. Adossée à la déchèterie principale, la Valorétrie permet de donner une seconde vie aux objets, récupérés sur les 3 sites.



149 345 objets

ont trouvé une seconde vie à la Valorétrie auprès de 24 192 acheteurs (-5,7 % d'acheteurs par rapport à 2024)

MISE EN PLACE DES SACS JAUNES NUMÉROTÉS

En mars, Terres de Montaigu a choisi de numérotiser ses sacs jaunes pour améliorer le suivi du tri sélectif grâce à l'identification des sacs refusés et abandonnés sur le domaine public. Chaque sac est associé à un foyer à l'aide d'un code-barre afin de pouvoir l'accompagner si nécessaire vers de meilleures pratiques. En cas d'erreur de tri, le sac est refusé et une étiquette y est apposée. En cas de dépôt sauvage, les propriétaires des sacs peuvent être identifiés.

En parallèle, pour réduire le nombre de dépôts sauvages de déchets, toutes les communes de Terres de Montaigu ont mis en place une amende administrative de 150 € pour les sacs poubelles et 300 € pour les encombrants.

UNE COLLECTE PLUS VERTE DÈS 2026

Dès le 1^{er} janvier 2026, Terres de Montaigu fera évoluer la collecte sur son territoire afin qu'elle soit plus respectueuse de l'environnement. Le kilométrage des circuits de collecte sera optimisé, des conseils ciblés seront apportés aux entreprises pour améliorer le tri et réduire les déchets, et tous les véhicules de collecte seront alimentés au biogaz à partir du 1^{er} janvier 2027.

BILAN DE COLLECTE 2025

21 052 tonnes

de déchets ménagers collectés soit 403 kg/hab.

C'est 162 kg/hab de moins que la moyenne départementale.



48 % des déchets collectés **à domicile ou en points d'apport volontaire**



52 % des déchets collectés **en déchèteries**



Ordures résiduelles
4 868 tonnes
soit 93,3 kg/hab
-1,9 % (- 93 tonnes)



Emballages
2 027 tonnes
soit 38,8 kg/hab
+2,2 % (+43 tonnes)



Déchets ultimes
1 114 tonnes
-0,3 % (- 3 tonnes)



Station d'épuration (Montréverd)

Assainissement collectif

En matière d'assainissement collectif, Terres de Montaigu investit dans des équipements performants et invisibles au quotidien, mais qui restent plus qu'essentiels pour **garantir la qualité de l'eau sur le territoire.**

Depuis 2024, l'exploitation du service assainissement a été confiée à 2 opérateurs qui se répartissent 3 secteurs du territoire. Ils assurent également une astreinte 24h/24 en cas de dysfonctionnement ou de pollution des réseaux d'eaux pluviales.



30 stations d'épuration

122 postes de relevage



340 km de réseaux d'eaux usées

372 km de réseaux d'eaux pluviales



213 bassins de rétention



2 356 830 € d'investissement pour les eaux usées

762 623 € d'investissement pour les eaux pluviales urbaines

STATION D'ÉPURATION DE MONTRÉVERD

Le 25 octobre, les élus du territoire ont inauguré la première station d'épuration de la communauté d'agglomération depuis qu'elle a repris la compétence assainissement collectif en 2022. Située à Montréverd, cette station vient remplacer les anciennes lagunes dans le but **d'améliorer le traitement des eaux usées et de garantir une meilleure qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel.**

La station utilise un système de **filtres plantés de roseaux**, favorisant un processus d'épuration naturelle et écologique.

- Capacité de traitement répondant aux besoins de **1 200 habitants**
- Budget : **1,5 million d'€ TTC**, financés par Terres de Montaigu avec le soutien de l'Agence de l'Eau

CONTRÔLE DE RACCORDEMENT

Depuis octobre, un **nouveau service de contrôle du raccordement des logements au réseau d'assainissement collectif** est proposé aux habitants. Il peut intervenir dans le cas d'une vente immobilière, de la construction d'un logement neuf ou d'une mise en conformité, suite à des travaux. À l'issue du contrôle réalisé par un technicien sur le terrain, un rapport de conformité est transmis au demandeur. Il est valable 10 ans si aucune modification n'a été apportée depuis le dernier contrôle.

| Assainissement non collectif

Si l'utilisateur n'est pas raccordé à l'assainissement collectif, il doit disposer d'un système d'assainissement individuel aux normes. Pour **protéger l'environnement et éviter tous risques d'insalubrité**, le service public d'assainissement non collectif (SPANC) géré par Terres de Montaigu contrôle ces installations.

En 2025, la **stratégie incitative pour mise en conformité des installations** a été maintenue avec un taux de pénalité à 250 % en cas d'absence de travaux suite à une vente.



4 149 installations au total



630 contrôles réalisés



110 mises en conformité



65,4 % du parc en bon état de fonctionnement (+0,9 %)

LES PERSPECTIVES 2026

- Lancement de la **maîtrise d'œuvre pour les travaux de la station d'épuration de L'Herbergement** et étude de faisabilité pour Montaigu-Vendée et Treize-Septiers.
- Finalisation de la **feuille de route pour la gestion des eaux usées et des eaux pluviales**.

| Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)

La Gemapi est une compétence de Terres de Montaigu, qui lui permet notamment de s'engager en faveur de la **qualité de l'eau**. La gestion de cette compétence a été déléguée à l'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre nantaise et au syndicat de Grand Lieu Estuaire (SGLE) pour garantir une cohérence d'actions à l'échelle des deux bassins versants sur lesquels se situe Terres de Montaigu : le bassin versant de la Sèvre nantaise à l'est, et le bassin versant de Grand Lieu à l'ouest.

Pour se donner les moyens d'agir, les élus ont mis en place une taxe Gemapi en 2023. Elle permet de poursuivre les missions d'aménagement du bassin versant, d'entretien et d'aménagement des cours et plans d'eau, de défense contre les inondations, et de protection et restauration des sites, écosystèmes aquatiques et zones humides.

Le produit attendu de la taxe Gemapi est calé sur les dépenses éligibles sur cette action dans l'année. En 2025, il était de 216 109 €.



Ciratoire à la hollandaise, zone de la Marionnière (Montaigu-Vendée)

| Mobilité

SCHÉMA VÉLO

Depuis 2022, les élus de Terres de Montaigu mènent un plan d'action visant à **devenir un territoire cyclable en développant un écosystème favorisant la pratique du vélo au quotidien**. Parmi les objectifs fixés, le développement du réseau cyclable intercommunal pour atteindre **100 km d'aménagements**.

En 2025, les réalisations en ce sens se sont poursuivies et portent le réseau cyclable intercommunal à **34,1 km**.



Un box vélo collectif a été installé sur le parvis Sud de la gare de Montaigu-Vendée :

- **63 places** dont 5 places pour les vélos cargos.
- **133 661 € HT** dont 52 065 € HT subventionnés par le programme Alvéole Plus – FUB et 32 540 € HT subventionnés par l'État via le Fonds vert.

À Montaigu-Vendée, les aménagements de la zone de la Marionnière ont été finalisés, avec un giratoire à la hollandaise et une voie cyclable rue Alfred de Vigny.

- **203 002 € HT** dont 45 746 € HT pour la partie cyclable (11 437 € HT de subvention de l'État via le Fonds vert).

L'aménagement cyclable entre Saint-Sulpice-le-Verdon et Mormaison s'est également poursuivi : fin des travaux prévue en mai 2026.

PERSPECTIVES 2026

- Travaux d'aménagement cyclable entre la Boissière-de-Montaigu et La Guyonnière : prévus à l'été 2026
- Déploiement de **8 box vélos** (2 places) sur les aires de covoiturage : à Saint-Philbert-de-Bouaine, Rocheservière, L'Herbergement, Montaigu-Vendée, Cugand-la-Bernardière

LANCEMENT DES PÉDIBUS

Depuis juin, Terres de Montaigu **accompagne la mise en place de lignes de pédibus vers les écoles**. La collectivité initie la démarche auprès des établissements, associations de parents d'élèves et communes, et fournit une méthode clé en main avec des outils et des équipements pour faciliter la mise en place du dispositif. Encadrés par des adultes, les enfants peuvent ainsi

rejoindre leur école à pied, depuis un point d'arrêt déterminé et avec des horaires de passage définis, à l'instar d'une ligne de bus. Les circuits sont inférieurs à 1 km et 20 minutes de marche.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan climat Terres d'enAIRgie, pour **développer la marche et étudier de nouvelles formes de transport**.

- Deux lignes créées pour l'école des Jardins (Montaigu-Vendée), et une ligne pré-existante pour l'école Saint-Joseph (Montaigu-Vendée).

DÉFI MOBILITÉ 2025

Du 19 au 25 mai, 571 élèves et 137 salariés du territoire ont participé au Défi Mobilité 2025 en Pays de la Loire, organisé par l'association Alisée en partenariat avec l'ADEME et la Région. Cet événement répond à 3 ambitions du territoire : **développer l'usage des mobilités douces au quotidien**, faire de Terres de Montaigu un territoire cyclable, et **opérer la transition environnementale** dans le cadre du plan climat Terres d'enAIRgie.



5 établissements scolaires, 8 entreprises et 1 collectivité participants



1055 kg de CO₂ économisés



9 620 km parcourus en mode écomobile



TRANSPORT SCOLAIRE



3 703 élèves
transportés



35 établissements desservis :
28 écoles, 5 collèges et 2 lycées



200 circuits
348 points d'arrêts en service
500 000 km par an

Deux nouveaux services mis en place à la rentrée de septembre :

- **Le service Extra !** pour faciliter le quotidien des familles en permettant aux jeunes abonnés au transport scolaire d'utiliser un autre circuit que celui qu'ils empruntent habituellement pour participer à leurs activités extrascolaires après les cours.
- **110 collégiens et lycéens inscrits à ce nouveau service** pour l'année scolaire 2025-2026.
- Des **dispositifs d'accompagnement** pour les élèves du primaire et du secondaire.
 - **Harmonisation du tarif et du niveau de service pour l'accompagnement des élèves de primaire :** un accompagnateur intervient sur chaque circuit matin et soir. Il surveille les élèves à la montée, durant le trajet et à la descente, il s'assure que les enfants voyagent dans le calme et respectent les règles de sécurité. Il accompagnera les plus jeunes dans leur montée en autonomie.
 - **Déploiement du service médiation pour les élèves du second degré :** présence quotidienne de médiateurs devant les établissements et à la halte routière, pour sensibiliser les jeunes au respect des règles de sécurité (port du gilet de haute visibilité notamment). Les médiateurs interviennent également de façon ciblée à bord des cars, sur signalement (familles, transporteurs, établissements). Leur rôle relève à la fois de la prévention, du conseil, de l'orientation des usagers, avec un objectif de sécurisation des services de transport scolaire.

Deux cars décarbonés en service

Depuis début novembre, deux nouveaux cars décarbonés sont en circulation dans le cadre du transport scolaire : un car électrique (Voyages Bourmaud) et un car bio-GNV (Transports Hervouet).

Ces deux cars verts sont une première étape dans la décarbonation des véhicules de transport scolaire souhaitée par Terres de Montaigu.



Plan climat Terres d'énAIRgie

Le plan climat Terres d'énAIRgie rassemble l'ensemble des acteurs du territoire de Terres de Montaigu, dont les communes membres, autour d'objectifs communs visant à **réduire l'impact environnemental et à accélérer la transition énergétique**. Ces objectifs sont structurés autour de **39 actions concrètes**, mises en œuvre depuis 2022, dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme, de la gestion des déchets, de l'énergie, de l'alimentation, de la qualité de l'air et de l'eau, de la biodiversité ou encore des mobilités. Le déploiement de ces actions s'est poursuivi en 2025.

BILAN MI-PARCOURS

Approuvé en juillet 2022, le plan climat Terres d'énAIRgie a atteint ses 3 ans de mise en œuvre en juillet 2025, il a donc fait l'objet d'un bilan à mi-parcours (article R229-51 du code de l'environnement).

• 95 % des actions sont initiées

- 13 actions sont opérationnelles et inscrites dans la durée
- 18 sont en cours de déploiement
- 6 sont en cours de conception
- 2 restent à engager

FONDS DE CONCOURS PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

Pour encourager la mise en œuvre d'actions au niveau communal, Terres de Montaigu a instauré un fonds de concours Environnement de 514 000 € sur 4 ans, à compter de 2024.

Ce fonds, équivalent à 10 € par habitant, est destiné aux communes pour **financer des projets en faveur de la transition environnementale** : mobilités durables, préservation des ressources et de la biodiversité, renaturation, sobriété énergétique...

En 2025, **5 projets communaux** ont obtenu des financements du fonds de concours Environnement :

- La Bruffière : achat d'un véhicule électrique (19 345,34 €) aidé à hauteur de 9 670 €.
- Saint-Philbert-de-Bouaine : végétalisation du square du Pressoir (137 000 €) aidée à hauteur de 36 300 €.



Square du Pressoir (Saint-Philbert-de-Bouaine)

- L'Herbergement : création d'une voie verte (19 625 €) aidée à hauteur de 9 812,5 €.
- Cugand-la-Bernardière : végétalisation de la cour du restaurant scolaire de Cugand (169 773,35 €) aidée à hauteur de 36 860 € et rénovation thermique de la mairie de La Bernardière (45 000 €) aidée à hauteur de 20 000 €.

Soit 112 642,5 € d'aides versées en 2025.

INITIATIVES EN FAVEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2025, les premières actions pour développer les énergies renouvelables ont été mises en place. Elles s'inscrivent dans le cadre de la feuille de route **pour consommer moins et produire mieux**, définie en 2024, en réponse aux engagements du plan climat.

Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

En réponse à la loi APER (accélération de la production d'énergies renouvelables), chaque commune de Terres de Montaigu a défini des zones favorables au développement des différents types d'énergies renouvelables sur son territoire.

Lancement d'une filière bois

Les haies et boisements présents sur le territoire rendent de multiples services environnementaux mais leur gestion est aujourd'hui négligée ou subie. Terres de Montaigu souhaite mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière bois pour **créer un modèle économique viable, de la production à la transformation en bois de chauffage, ou bois d'œuvre, et créer ainsi un cercle vertueux.**

La structuration de cette filière bois prévoit :

- **Le recensement des haies publiques pour élaborer un plan de gestion territorial**, coordonné et financé par Terres de Montaigu (avec sollicitations de subventions).
- **La constitution d'un premier groupe de 20 agriculteurs pour initier des plans de gestion durable des haies à l'échelle de leur exploitation.** La Chambre d'agriculture, en partenariat avec le GRAPEA et l'UDCUMA, animera ce groupe de travail, et formera les exploitants.

L'objectif est que, progressivement, toutes les exploitations agricoles du territoire deviennent actrices

de la filière bois. Un courrier leur a été envoyé pour les informer du projet.

TERRES DE MONTAIGU ÉNERGIE

Terres de Montaigu Énergie est une société constituée de Terres de Montaigu et Vendée Énergie qui porte et gère des installations photovoltaïques sur le territoire. Le partenariat avec Vendée Énergie permet à la communauté d'agglomération de **répondre aux enjeux énergétiques tout en maîtrisant ses charges de fonctionnement et en bénéficiant des recettes de ces installations**, réinvesties localement dans de nouveaux projets d'énergies renouvelables ou dans la rénovation de bâtiments publics.



École Jules Verne (Montaigu-Vendée)

En 2025, un projet a été porté par Terres de Montaigu Énergie :

- **Centrale solaire photovoltaïque sur la toiture de l'école Jules Verne** (Montaigu-Vendée) : **340 m²** de panneaux photovoltaïques, production **83 MWh** soit la consommation annuelle de 36 habitants.

Terres de montaigu a participé à la concrétisation d'une **boucle locale d'énergie solaire** entre 12 entreprises du parc d'activités des Marches de Bretagne - Landes de Roussais (Montaigu-Vendée). Production annuelle 1,84 GWh.

Projets à l'étude pour 2026 :

- Toiture solaire crèche de La Bruffière
- Toiture complexe sportif E. Pivin à Rocheservière
- Ombrière sur boulodrome à Rocheservière

BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Une consultation a été lancée pour installer des points de recharge électrique sur le domaine public, sur l'ensemble du territoire. Les offres seront reçues début 2026.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION

La direction Développement économique et innovation accompagne les entreprises dans leur installation et le développement de leurs activités. Elle mobilise plusieurs leviers : gestion des zones d'activités, actions facilitant les recrutements, solutions de mobilité et transport, aides financières. Une attention particulière est portée à la valorisation des activités industrielles, moteur essentiel de l'économie locale.

Une industrie dynamique génère des effets d'entraînement sur l'artisanat, le bâtiment, le commerce et les services à la population. Son développement contribue directement à améliorer la qualité de vie des habitants, en créant des emplois, en soutenant l'activité économique locale et en renforçant l'attractivité du territoire.



2025 EN CHIFFRES



24 000 emplois
(+ 2,66 %)



538 créations d'entreprises
(508 en 2024)



3 549 entreprises
(+ 3 %)
dont 1 505 entreprises employeuses



Taux de chômage : 4 %
(3,8 % en 2024)

Accompagnement et développement des entreprises

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS

- **237 entrepreneurs** ont été accompagnés par Mon Espace Entreprises pour des projets de création ou de développement d'activités.
- La collectivité finance **l'association Initiatives Vendée Bocage** qui soutient la création et la reprise d'entreprises en octroyant des prêts d'honneur :
22 prêts d'honneur pour un total de 199 000 € ont été versés en 2025 (16 prêts d'honneur pour 92 000 € en 2024).
- **De nouvelles permanences** dédiées à la création d'entreprise ont été ouvertes. Initiatives Vendée Bocage, déjà présente un jour par mois à Mon Espace Entreprises, poursuit son accompagnement auprès des futurs dirigeants et des jeunes entreprises récemment installées sur le territoire.

Depuis 2025, la **BGE et l'Ouvre Boîte** assurent une permanence mensuelle pour aider les porteurs de projet à structurer leur dossier de création d'entreprise. La **chambre des Métiers et de l'artisanat** organise deux sessions d'informations collectives par an, dédiées aux étapes clés de la création d'entreprise.

Ce renforcement des permanences permet d'offrir un **parcours d'accompagnement plus lisible, plus accessible et mieux coordonné**, au service de l'entrepreneuriat local.

- En 2025, Terres de Montaigu a accompagné **les salariés de l'entreprise Ligier** dans le cadre du Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Une réunion organisée en lien avec le cabinet de reclassement a mobilisé 22 entreprises du territoire pour identifier les compétences disponibles.



Remise des prêts d'honneur Initiatives Vendée Bocage

ANIMATION DU RÉSEAU DES ENTREPRISES

Terres de Montaigu poursuit son rôle d'animation économique en fédérant plusieurs réseaux d'entreprises, avec l'objectif de **renforcer les échanges et de stimuler des dynamiques collectives** au service des entreprises du territoire.

En 2025 :



16 réunions de proximité dans les zones d'activités et les communes



336 entreprises et 412 participants



80 projets d'entreprises recensés (extensions immobilières, investissements productifs, initiatives énergétiques)

Soirée Terres d'avenir

450 dirigeants d'entreprises et représentants du monde associatif se sont réunis autour de l'intervention de Jean-Marc Daniel, consacrée aux perspectives économiques 2025 en France. Elle a été suivie d'une table ronde portant sur les facteurs de réussite économique face aux enjeux à venir. Ce temps fort avait pour objectifs de **partager les enjeux du territoire, de présenter les projets structurants à venir** et de renforcer la dynamique collective entre les acteurs économiques et associatifs.

PARCOURS RÉSIDENTIELS

Terres de Montaigu accompagne financièrement le parcours immobilier des entreprises en **proposant des solutions accessibles les premières années de l'activité ou lors de situations exceptionnelles** (incendie par exemple). Pour cela, elle dispose de bâtiments à vocation artisanale :

- **5 bâtiments** en atelier relais à Saint-Philbert-de-Bouaine (Tronico) et Montréverd (ST Ouest et CS Enduits)
Taux d'occupation en 2025 : 100 %
- **3 ateliers et 4 bureaux** à la pépinière de L'Herbergement (Outil à bois, AD Connectique, Recycuir, Les Barjots Dunkers)
Taux d'occupation en 2025 : 86 %



BOURSE DES LOCAUX

Terres de Montaigu assure un **suivi régulier des biens immobiliers professionnels vacants**. Les offres sont intégrées dans une bourse des locaux interne, alimentée via la consultation d'annonces en ligne sur Leboncoin et les sites des agences immobilières.

En 2025 :



35 biens immobiliers enregistrés
(21 locations, 14 achats-ventes)

75 % locaux d'activités

20 % locaux commerciaux

5 % bureaux et entrepôts



Gestion et commercialisation des zones d'activités

La direction assure l'entretien et l'animation de **40 zones d'activités économiques** sur le territoire. **En proposant des terrains adaptés aux projets des entreprises, elle les accompagne dans leur évolution.**

- **11 projets immobiliers en zones d'activités** acceptés
Surface totale : 29 247 m²
Montant total : **597 556 €.**
- **64 requêtes pour l'entretien** résolues : dépôts sauvages, éclairage public, voirie, nuisibles, stationnement gênant, signalétique, ...
- **40 informations travaux** transmises aux entreprises

TRAVAUX

En 2025, 1 100 000 € ont été consacrés à des travaux pour assurer le développement et l'entretien des zones d'activités.

- **Extension du PA de La Bretonnière** - Montaigu-Vendée : 500 000 € HT (+ 4 hectares pour accueillir de nouvelles activités artisanales et de services et répondre aux besoins croissants de la ville)
- **Rue Alfred de Vigny - ZA de La Marionnière** - Montaigu-Vendée : 160 000 € HT (enfouissement et reprise des réseaux, aménagement d'une piste cyclable)
- **Sécurisation et mise aux normes de la défense incendie** dans diverses ZA : 150 000 € HT



Rue Alfred de Vigny (Montaigu-Vendée)

PERSPECTIVES 2026

- Requalification **ZA de l'Europe** - Rocheservière : 550 000 € HT (reprise et enfouissement des réseaux)
- **ZA de Sainte-Anne** - La Boissière-de-Montaigu : 260 000 € HT (travaux d'aménagement)
- Extension du **PA des Marches de Bretagne - Landes de Roussais** - Montaigu-Vendée (+ 10 ha) : 350 000 €



Résidence Totem ©Vendée Habitat

QUARTIER DES QUAIS SAINT-HILAIRE

En 2025, les projets en cours dans le quartier des Quais Saint-Hilaire se sont structurés (hôtel, pôle sport et loisirs, projet sport santé et offre de restauration). Ces projets verront le jour à partir de fin 2027.

Annnonce d'une résidence hôtelière à vocation sociale

Une nouvelle résidence hôtelière va permettre de **répondre aux besoins croissants en logement temporaire** sur le territoire et contribuer à renforcer l'attractivité du quartier.

Baptisée Totem, elle proposera 103 logements accessibles aux jeunes actifs et aux alternants, pour des séjours à la semaine ou à la nuitée, à des tarifs particulièrement attractifs.

PERSPECTIVES 2026

- **Présentation de l'Institut 3S**, équipement dédié au sport et à la santé, qui prendra place dans l'ancienne usine Duguy.
- **Lancement des chantiers** du Quartz (juin 2026) et de l'hôtel Ibis Styles (été 2026).

Commerce

En concertation avec les commerçants et les membres du comité consultatif, la direction **a élaboré une nouvelle stratégie commerce** articulée autour de 3 piliers :

- **Pérenniser la vitalité commerciale existante**
- **Anticiper les mutations digitales, sociétales et écologiques**
- **Structurer une offre cohérente entre centres-villes, bourgs et périphéries à l'échelle de l'ensemble du territoire.**

Une conférence animée par David Lestoux a réuni 70 élus et commerçants. Ils ont partagé un diagnostic commun sur la situation complexe du commerce et exploré des solutions mobilisables à l'échelle de chacun, renforçant ainsi la dynamique collective autour de cette nouvelle stratégie.

La direction a poursuivi ses **actions d'accompagnement auprès des commerçants de proximité** et des communes du territoire, en auditant les porteurs de projet intéressés par les appels à projets communaux.

- **À Rocheservière** : la boulangerie Passion enfarinée a été accompagnée dans son déménagement au sein d'un local communal. Une demande d'aide à la modernisation du point de vente est en cours.
- **À Saint-Philbert-de-Bouaine** : la commune a été accompagnée dans la commercialisation des cellules commerciales, place Verdon.
- **À Cugand-la-Bernardière** : une réflexion sur l'aménagement du centre-bourg de Cugand a été menée, avec les acteurs commerciaux. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé afin améliorer l'offre de services de proximité et avec l'objectif d'accueillir une nouvelle supérette dans un site plus adapté.

BILAN DU PROGRAMME D'AIDES COMMERCES 2018-2025

Le programme d'aides commerces 2018-2025 a porté ses fruits. Désormais, toutes les communes du territoire bénéficient à minima d'une offre commerciale.



Près de **800 000 € engagés**

71 projets création/reprise soutenus



Taux de vacance commerciale moyen : **5 %** (+ de 10 % en 2016)



343 commerces et cafés, hôtels, restaurants (+ 5 % par rapport à 2016)



63 % implantés en centre-bourg (moyenne dép. : 42 %)



En 2025 :

4 commerces accompagnés



36 654 € de subventions accordées (pour 1 € de subvention, 11 € investis)

Territoires d'industrie

Terres de Montaigu est labellisée *Territoires d'industrie* depuis 2019. Portée par l'État, cette démarche vise à réindustrialiser le pays. Elle offre au territoire la possibilité de mener plusieurs actions :

- Pour **renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie** et développer les compétences.
- Pour **encourager l'innovation** sur le territoire.
- Pour **accélérer la transition** écologique et énergétique.
- Pour **mobiliser un foncier industriel** adapté aux enjeux et besoins des industriels.

La communauté d'agglomération mène actuellement la 2^e phase de son plan d'action, jusqu'en 2026.

Accompagnement des entreprises à la transition environnementale

En 2025, la direction a accompagné les entreprises dans leur transition environnementale à travers des rendez-vous dédiés (14), ou la recherche de financements pour des projets en transition (6).

44 entrepreneurs ont participé à une réunion d'informations autour des enjeux de la décarbonation.

Autoconsommation collective d'énergie

Dans une logique d'animation collective, la direction a accompagné **la création d'une boucle d'autoconsommation collective d'énergie** réunissant 11 industriels situés dans le parc d'activités des Marches de Bretagne. À terme, cette boucle permettra le partage de plus de 2 MWc, couvrant environ 20 % des besoins énergétiques des entreprises participantes.



Adhésion à l'association Orace

Pour renforcer cette dynamique collective, Terres de Montaigu a **adhéré à l'association Orace**, structure régionale spécialisée dans l'accompagnement des entreprises sur la maîtrise de l'énergie et la décarbonation des process. 2025 a permis de structurer les actions à déployer conjointement.

Une 1^{re} réunion d'information consacrée aux b.a.-ba de l'énergie a réuni 40 entreprises du territoire. Un appui technique a également été apporté à Mon Espace Entreprises, notamment sur les enjeux réglementaires liés à l'énergie. Cette collaboration a aussi permis de préparer le lancement, en janvier 2026, de rendez-vous individualisés dans le cadre du dispositif Mon Parcours d'Économies d'Énergie (MPEE ou Pacte entreprise).

Mon réseau Transition environnementale

Par ailleurs, Terres de Montaigu a lancé **Mon réseau Transition environnementale**. Il réunit les référents transition des entreprises déjà engagées dans ces démarches. 12 entreprises participent à ce dispositif, qui leur permet de partager leurs expériences, d'identifier des solutions opérationnelles et de bénéficier d'interventions d'experts sur des sujets ciblés. La première rencontre a porté sur la maîtrise de l'eau, avec l'intervention de l'Ademe. L'objectif est d'organiser 3 à 4 réunions par an pour structurer une dynamique durable et collaborative autour de la transition environnementale.

LES PERSPECTIVES 2026

- **Développer les boucles d'autoconsommation collective** dans les zones industrielles du territoire
- **Pérenniser et structurer le réseau Transition environnementale** dans sa forme et son animation
- Former l'équipe de Mon Espace Entreprises pour accompagner les entreprises dans l'adaptation au changement climatique

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La direction Attractivité participe activement au dynamisme du territoire en mettant en avant et en facilitant l'accès à l'offre existante à destination des entreprises, des habitants et futurs habitants.

Elle met également en œuvre des stratégies pour valoriser le cadre de vie auprès des actifs, des habitants et des visiteurs, ainsi que pour faciliter les recrutements pour les entreprises.

Enfin, la direction Attractivité met en lumière les entreprises du territoire et fait le lien avec les jeunes, les étudiants, les actifs et demandeurs d'emploi par le biais notamment d'accompagnements à la recherche de stage, formations, visites d'entreprises...



Plan d'action Emploi, formation, orientation

ATELIERS EXPLOR

Depuis 2023, des ateliers Explor sont proposés par Terres de Montaigu, en partenariat avec le centre de formation Novéha. Ils permettent aux jeunes de **découvrir de façon ludique les nouveaux métiers, et l'usage du numérique et des nouvelles technologies dans le monde professionnel.**

Un nouveau format d'atelier a eu lieu en 2025 : **25 jeunes** se sont challengés pour construire la plus haute tour grâce à de l'impression 3D.



PARCOURS ECL'OR

Pour la 4^e année, 1 360 élèves de 4^e et 3^e ont bénéficié du parcours Ecl'Or pour l'année 2025-2026.

Ce dispositif a pour objectif de rendre les jeunes acteurs de leur orientation professionnelle. Pour cela,

chaque classe est parrainée par une entreprise locale et participe à 9 ateliers permettant de mieux se connaître, de comprendre le monde du travail, de découvrir le tissu économique du territoire et d'appréhender les différents métiers. En 3^e, les ateliers se poursuivent pour accompagner les élèves dans la recherche d'un stage et dans leur choix d'orientation.

- **27 entreprises**
- **1 360 élèves** de 4^e et de 3^e
(27 classes de 4^e et 24 classes de 3^e)
- **7 établissements** engagés
- **2/3 des élèves** estiment qu'Ecl'Or a fait évoluer leur vision de l'entreprise et de certains métiers

En poursuite du parcours Ecl'Or et toujours dans l'objectif de faciliter le lien entre école et entreprises, Terres de Montaigu engage des actions autour du stage de découverte de 3^e et de 2nde. Ces actions viseront à faciliter l'accès au stage et renforcer l'intérêt de ces jours de découverte tant pour le stagiaire que pour l'employeur.

LES COULISSES DE L'INDUSTRIE

Les 5 et 6 décembre, Montaigu-Vendée a accueilli la **2^e édition des Couisses de l'Industrie** : un évènement organisé par 4 entreprises – Biofarma, Defontaine, Haworth et Sodebo – en partenariat avec Terres de Montaigu, pour **mieux faire connaître les métiers industriels.**



À travers des ateliers ludiques, les visiteurs ont découvert des métiers industriels peu connus, et dépassé les représentations sur l'environnement de travail ou la mixité des métiers.

Pour s'informer des parcours possibles, 7 établissements de formation étaient présents : Saint Gab', Saint François d'Assise, La Fab' Academy, Noveha, La Joliverie, Saint Carlo Acutis, Ifria. En complément, la Région Pays de la Loire proposait des animations pour poursuivre l'immersion dans les métiers techniques.

- Plus de **600 élèves**
- **300 visiteurs** lors des temps grand public

DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION

Terres de Montaigu a été retenue par l'Agence nationale de la cohésion territoriale (ANCT) pour être accompagnée dans le **renforcement de l'attractivité des métiers et des compétences industriels**, et notamment pour **développer la formation industrielle à destination des jeunes**.

Dans ce cadre, une étude de faisabilité a été menée pour créer un bac pro industriel inter entreprises, mais la complexité du montage juridique n'a pas permis d'atteindre un équilibre économique satisfaisant pour lancer la formation.

Ouverture de La Turbine

Pour répondre au besoin des centres de formation de tester de nouvelles offres, Terres de Montaigu a mis en place une solution flexible, qualitative et immédiatement opérationnelle : **La Turbine**.

Ce lieu **dédié à la formation** comprend trois salles équipées et 80 m² d'espaces communs :

- 2 salles accueillent l'IFSO pour la formation des aides soignants et la Ligue de Basket pour la formation d'éducateurs sportifs ;
- la 3^e est dédiée à l'accueil de formations mutualisées pour les entreprises locales.

Ce nouvel équipement constitue un levier majeur pour **soutenir la montée en compétences, renforcer l'attractivité des métiers industriels et offrir des solutions de formation de proximité** adaptées aux besoins du territoire.

MON RÉSEAU RH

Réunissant des employeurs du territoire, Mon réseau RH a pour objectif de les

soutenir dans leurs objectifs de recrutement avec des outils méthodologiques, des techniques et des bonnes pratiques pour renforcer l'attractivité du territoire auprès des futurs collaborateurs.

- **3 réunions** : le statut de pompier volontaire en entreprise (Sdis), le maintien de l'emploi (Cap Emploi), Nos FABuleuses
- **30 participants**

KAROS

Depuis septembre 2022, Terres de Montaigu déploie la solution de covoiturage Karos auprès des entreprises du territoire et de leurs salariés. Cette application **encourage les mobilités partagées et permet d'offrir une solution de mobilité interentreprises pour faciliter les recrutements**.

- **53 employeurs** engagés
- **7 463 inscrits** sur le territoire, dont 979 nouveaux inscrits en 2025
- **35 476 trajets** réalisés
- **486 035 km** évités
- 60,7 tonnes de CO₂ évités



LES PERSPECTIVES 2026 :

- Poursuite de **l'animation et du déploiement de Karos** au sein des entreprises du territoire
- Études pour la **mise en place de lignes de covoiturage** entre gares et zones d'activités



SERVICE D'ACCUEIL DES SALARIÉS

En 2024, un nouveau service d'accueil des salariés a été lancé par la collectivité afin de **faciliter le recrutement des entreprises et de lever les freins périphériques à l'emploi**. En 2025, ce service a été renforcé avec le **lancement du pack recruteur** pour aider les entreprises **à présenter et mettre en valeur le territoire et la qualité de vie**.

Le pack recruteur se compose :

- D'un film du territoire
- D'une banque photo
- D'une plaquette de présentation
- D'un texte de présentation du territoire et de ses services à insérer dans les annonces d'emploi
- D'un stand attractivité à disposition des événements Terres de Montaigu et des entreprises avec la présence d'un agent pour présenter les offres du territoire.



LES VISITES SANDWICHS

7 visites sandwichs ont été proposées à destination des entreprises, commerçants et agents des collectivités.

Au total, 181 salariés ont ainsi profité d'une visite du cœur historique de Montaigu pour **mieux connaître leur environnement de travail**.



Promotion du territoire et offre de loisirs

La promotion du territoire et de l'offre de loisirs permet aux habitants de connaître l'ensemble des activités qu'ils peuvent pratiquer à proximité de chez eux, afin qu'ils puissent **profiter pleinement de leur cadre de vie et en devenir les prescripteurs**.

LES CHIFFRES 2025



187 550 nuitées
(+ 1 716)

173 450 € de recettes de taxe de séjour



30 nouveaux prestataires
sur le territoire
(26 hébergeurs et 4 restaurateurs)



+ de 69 000 visiteurs
accueillis sur les sites touristiques et de loisirs
Logis de la Chabotterie, Maison de la Rivière, base nautique de la Boulogne et base de loisirs du Lac de la Chausselière.



287 participants aux visites guidées de Cugand, Rocheservière et Montaigu, en journée et aux flambeaux.
53 % d'habitants



Des évènements majeurs qui rassemblent :
Printemps du Livre de Montaigu, Mondial Football Montaigu, Championnat d'Europe d'auto-cross, championnat de France de Supercross



Château d'Asson (La Boissière-de-Montaigu)

GESTION DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Maison de la Rivière

La Maison de la Rivière a connu une belle saison 2025 avec quelques adaptations pendant les fortes chaleurs. Une nouvelle activité a été mise en place pour les ados : Enquête à la Maison de la Rivière. **200 personnes** y ont participé cet été soit 1 enquête résolue tous les 2 jours.

- **12 000 visiteurs**
- Location de barques : **4100 personnes**
- Activités scolaires : **3 230 élèves (+ 15 %)**
- Jeu de piste : **1230 personnes**
- Fréquentation en hausse sur les balades guidées en journée et au crépuscule
- **44 %** des visiteurs habitent Terres de Montaigu
- **38 %** viennent du reste de la Vendée et départements limitrophes
- **18 %** viennent plus largement du reste de la France

Office de Tourisme :

- Plus de **5 800 contacts**
- **75 %** d'habitants de Terres de Montaigu

Aérodrome, base nautique de La Boulogne et lac de La Chausselière

- 500 baptêmes de l'air
- **5 000 personnes** accueillies à la base nautique de La Boulogne
- **2 500 personnes** accueillies au lac de La Chausselière (scolaires, offre de groupe...)

DES ÉVÈNEMENTS POUR VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL

Le 21 septembre, Terres de Montaigu a organisé la **5^e édition des Échappées**, un événement qui permet la découverte du patrimoine à vélo, dans le cadre des Journées du patrimoine.

- Près de **200 participants**
- **2 boucles proposées** à la découverte du patrimoine industriel des bords de Sèvre sur la commune de Cugand-la-Bernardière.

Plus largement, **les Journées du patrimoine** ont permis de découvrir une trentaine de sites patrimoniaux à travers des visites proposées au public spécialement pour l'événement.

- Plus de **7 000 visiteurs**



AGRICULTURE, RURALITÉ ET ALIMENTATION

L'agriculture est un pilier essentiel du territoire, contribuant à son dynamisme et à son attractivité. Avec 260 exploitations couvrant 73 % de sa superficie, Terres de Montaigu se distingue par la diversité de ses acteurs et la polyvalence de ses productions.

La mission Agriculture, ruralité et alimentation porte notamment le Projet alimentaire territorial du territoire (PAT). Il vise à encourager l'installation d'agriculteurs, développer les circuits courts et favoriser les produits locaux dans les cantines et les restaurants à travers 18 actions concrètes, menées en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire.



2025 EN CHIFFRES



260 exploitations agricoles à Terres de Montaigu



160 élèves de CM1-CM2 ont participé aux 6 visites de fermes



7 porteurs de projets accompagnés

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Pour encourager l'installation d'agriculteurs, développer les circuits courts et favoriser les produits locaux dans les cantines et restaurants, Terres de Montaigu a élaboré un Projet alimentaire territorial (PAT), composé de plusieurs actions qui seront mises en œuvre d'ici à 2030.

- Janvier : **dernier atelier de concertation sur l'élaboration du PAT** avec les membres du Conseil de développement.
- Mars : adoption du PAT, articulé autour de 4 axes, 9 objectifs et 18 actions.

Pour marquer son lancement, tous les acteurs concernés par cette politique agricole et alimentaire à l'ambition forte, se sont réunis le mercredi 4 juin.

Les premières actions menées en 2025 :

- **Mise en lumière des 28 producteurs locaux de Terres de Montaigu qui proposent de la vente directe à la ferme :**
 - o Édition du guide des producteurs locaux (diffusion dans les lieux publics et les exploitations agricoles concernées)
 - o Exposition de portraits à la Maison de la Rivière (mai à septembre)
- **Exposition photo sur le monde agricole de Terres de Montaigu.** Prise des photos par Pierre de Vallombreuse en mars 2025 pour une exposition mise en place en 2026.
- **Lancement d'une filière bois** via l'accompagnement d'un groupe de 20 agriculteurs volontaires, en partenariat avec la chambre d'Agriculture, l'UDCUMA et le GRAPEA.
- **Restauration collective :**
 - o Renouvellement du marché d'approvisionnement alimentaire du CIAS avec intégration de plus de produits locaux et de qualité.
 - o Signature d'une convention de partenariat avec le GAB 85 pour animer une dynamique sur l'intégration de produits locaux dans la restauration collective pendant 2 ans, en 2026 et 2027.



• **Renouvellement des générations agricoles :**

- o Organisation d'un premier forum le 4 décembre : 60 acteurs du monde agricole se sont réunis pour échanger sur les thématiques des installations et des transmissions, sujets à très fort enjeu.
- o Terres de Montaigu a été retenue par la Région des Pays de la Loire pour bénéficier du dispositif *Territoire pilote transmission* pour la période 2026-2029. Un travail en partenariat avec la chambre d'Agriculture et les Jeunes agriculteurs va prochainement être enclenché.



VISITES DE FERMES

Pour **faire connaître le monde agricole, mieux comprendre l'origine des aliments et les différentes productions animales et végétales**, Terres de Montaigu organise des visites de fermes à destination des scolaires, en partenariat avec la chambre d'Agriculture des Pays de la Loire.

En 2025, la 6^e édition a offert 3 visites de fermes laitières, 2 visites d'élevages d'animaux pour la viande (bovins, porcs) et 1 visite chez un maraîcher.

• **6 visites**

• **160 élèves**

- 6 classes de CM1-CM2

ÉCHANGES AVEC LE MONDE AGRICOLE

Terres de Montaigu est à l'écoute du monde agricole et **entretient des relations étroites avec ses acteurs aussi bien pour échanger et mieux se connaître que pour faciliter ou susciter le développement de projets.**

Instances de dialogue avec le monde agricole :

- 2 réunions du bureau territorial agricole
- 1 réunion du comité territorial agricole

Travail avec des acteurs du monde agricole :

- Échanges avec la chambre d'Agriculture, la Safer, le Gab 85, les MFR de Meslay et de L'Herbergement...
- Nombreux échanges en lien avec l'urbanisme et le foncier : agrivoltaïsme et énergies renouvelables, logements de fonction, zones de non traitement...
- Montage d'un dossier d'Étude de Programmation Agricole dans le cadre de l'extension de la ZAE Marches de Bretagne - Landes de Roussais et validation par la CDPENAF de la compensation collective proposée
- Échanges avec les porteurs du projet d'abattoir de proximité Salvae
- Échanges avec des étudiants sur le PAT : BTS ACSE des Établères, ICAM, IGAP...



SANTÉ ET SOLIDARITÉ

La direction de la Santé et des solidarités a pour objectif de créer les conditions de maintien et de développement de l'offre de santé, afin de répondre aux besoins des habitants dans un contexte de pénurie de médecins spécialistes.

Elle assure également le développement d'une offre sociale structurée pour garantir un accompagnement des publics les plus fragiles.



Plan Familles et santé

Adopté en 2023, le plan Familles et santé (PFS) de Terres de Montaigu définit 37 actions à mettre en œuvre pour **apporter des réponses cohérentes aux besoins des habitants, dans les champs de la santé et de la famille** à tous les stades de leur parcours de vie.

3 ans après son lancement, **76,5 % des actions ont été réalisées** avec une répartition des 6 parcours comme telle :

- S'éveiller et grandir : 75,4 %
- Devenir adulte : 80,7 %
- Être accompagné dans l'âge de la vie active : 55 %
- Bien vieillir : 77,3 %
- Offre de soins : 81,3 %
- Santé environnementale et cadre de vie : 89,5 %

Parmi les actions réalisées :

- Avancement du **projet de déménagement et d'évolution de Mon Espace Familles et Santé**
- Pérennisation de la **matinée de promotion des métiers de la petite enfance** : très forte mobilisation des partenaires du territoire
- Démarrage des **travaux de la Villa Cirrus** : 600 m² pour accueillir 3 spécialités médicales
- Projet de **construction d'un parking gratuit** de 400 places dans le quartier santé des Hauts de Montaigu
- Ouverture du **centre de soins non programmés** (juin)
- Organisation de 2 **formations premiers secours en santé mentale** pour les professionnels de la jeunesse et de l'action sociale

- Ouverture d'un **hébergement pour les étudiants en santé** (septembre)
- Déploiement du 2^e volet du **Centre de ressources territorial**
- Création d'un programme d'informations et de sensibilisation à destination des professionnels
- Ouverture de **l'option Excellence sciences** au lycée Saint Carlo Acutis : 20 élèves
- Ouverture de **l'IFSO - formation d'aides-soignants** : 19 élèves

Santé

En 2024, les élus de l'agglomération ont voté le **Schéma de développement de l'offre de santé**.

À travers des actions concrètes, il a pour objectif principal de **pérenniser l'attractivité du territoire pour accueillir de nouveaux professionnels de santé**.

AIDES FINANCIÈRES À L'INSTALLATION

Trois professionnels de santé ont bénéficié de l'aide financière à l'installation :

- **2 kinésithérapeutes** (Montaigu-Vendée) : 6 000 € HT chacun
- **1 médecin généraliste** (Montaigu-Vendée) : 1 768 € HT (solde de 4 232 € versé ultérieurement).

LOGEMENT POUR LES ÉTUDIANTS EN SANTÉ

Pour **faciliter l'accueil de futurs professionnels de santé**, Terres de Montaigu met à disposition des étudiants un logement meublé et à loyer modéré à Montaigu-Vendée. Située dans les Hauts de Montaigu, la maison composée de 3 chambres est proposée en colocation pour un loyer de 395 € par mois, dont 200 € peuvent être pris en charge par la communauté d'agglomération pour les étudiants. Un coup de pouce qui leur permet de **découvrir le territoire et ses atouts, et pourquoi pas d'y envisager une installation plus pérenne.**



OUVERTURE DU CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMÉS

Un centre de soins non programmés a ouvert ses portes en été à Montaigu-Vendée. Sur orientation du 116 117, il accueille sur rendez-vous les patients confrontés à un problème de santé aigu nécessitant une consultation rapide, en cas d'indisponibilité ou d'absence de médecin traitant. Une équipe de médecins (praticiens du territoire et médecins remplaçants) se relaie pour assurer les consultations.



795 patients reçus depuis l'ouverture



92 % de remplissage des créneaux de rendez-vous



82 % originaires du territoire de la CPTS

ACCOMPAGNEMENT DE L'OPTION EXCELLENCE SCIENCES DU LYCÉE SAINT CARLO ACUTIS

Depuis la rentrée de septembre 2025, le lycée Saint Carlo Acutis (ex-Jeanne d'Arc) propose une option Excellence sciences aux élèves de seconde dans l'objectif de **promouvoir les métiers scientifiques à études longues et notamment les professions de santé.**

Dans ce cadre, Terres de Montaigu, en lien avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) et le Centre hospitalier départemental (CHD),

accompagne le lycée dans la construction d'un programme de visites et de rencontres pour découvrir le secteur médical sur le terrain. À la rentrée 2026, l'option s'ouvrira aux élèves en 1^{ère} puis en terminale.

LISTE D'ATTENTE POUR PATIENTS À LA RECHERCHE D'UN MÉDECIN TRAITANT

En décembre 2025, la CPTS a mis en place **une liste pour recenser les patients à la recherche d'un médecin traitant.** Toutes les communes du territoire ont été formées pour accompagner cette démarche qui se fait en ligne.

COMMUNICATION AUPRÈS DES HABITANTS

En 2025, 12 publications sur la page Facebook de Terres de Montaigu ont été réalisées afin **d'informer les habitants du développement de l'offre de soins du territoire**, avec des présentations individuelles de professionnels de santé libéraux et des services du CHD.

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE IMMOBILIÈRE

Les travaux d'aménagement des pôles santé de Montréverd et Rocheservière, visant à faciliter l'installation de nouveaux professionnels, se sont terminés au premier trimestre 2025.

7 projets de développement immobilier sont en cours d'élaboration :

- 4 à Montaigu-Vendée,
- 1 à L'Herbergement,
- 1 à Saint-Philbert-de-Bouaine
- 1 à La Boissière-de-Montaigu.

INSTALLATION DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les actions portées par Terres de Montaigu ont contribué à l'installation de nouveaux professionnels de santé :

- **2 masseurs-kinésithérapeutes** à Montaigu-Vendée
- **2 médecins généralistes** à Cugand-la-Bernardière
- **1 diététicienne-nutritionniste** à Montaigu-Vendée
- **1 psychologue** à Rocheservière
- **1 ostéopathe** à Saint-Philbert-de-Bouaine
- **1 ostéopathe** à La Boissière-de-Montaigu
- **1 orthophoniste** à Montaigu-Vendée
- **1 ergothérapeute** à Montaigu-Vendée
- 1 déplacement de cabinet d'ergothérapeute à Montaigu-Vendée
- 1 déplacement de cabinet de diététicienne-nutritionniste à Montaigu-Vendée
- 1 déplacement de cabinet de psychologue à Montaigu-Vendée

| Solidarité

PREMIER BILAN DE FRANCE SERVICES

Une permanence France services a ouvert en 2023 à Montaigu-Vendée (Mon Espace Familles et Santé) et Rocheservière. Elle permet aux habitants de Terres de Montaigu de **bénéficier d'aide et de conseils dans leurs démarches relevant de différents services publics** (Caf, MSA, CPAM, ...).

Pour sa deuxième année d'ouverture, France services a vu sa fréquentation augmenter :

- **1855 contacts (+702)**
- **889 rendez-vous (+176)** (660 à Montaigu-Vendée et 229 à Rocheservière)
- 313 connexions en libre accès (+147)
- 653 demandes d'informations à l'accueil de Mon Espace Familles et Santé (+379)
- 76 % de taux de remplissage des rendez-vous (+ 6 pts)
- 84 % des usagers ont plus de 55 ans (+15 pts)
- 3 principales démarches : assurance retraite, titres délivrés par le ministère de l'Intérieur, CPAM

| Prévention

ACTIONS DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

Terres de Montaigu souhaite proposer **des temps d'information et de sensibilisation à destination des professionnels pour consolider l'accompagnement des habitants.**

En 2025, plusieurs sensibilisations ont été réalisées :

- *Premiers secours en santé mentale* : 16 participants
- *Premiers secours en santé mentale – jeunes* : 12 participants
- *Les violences sexistes et sexuelles au sein du couple, accès au droit et prise en charge des victimes* par le CIDFF Vendée : 17 participants
- *Les différentes formes de handicap, accès au droit et solutions de répit* par la Maison Vendée Autonomie : 7 participants
- *Repérer une situation de risque suicidaire et devenir Sentinelle* par l'ARS Pays de la Loire : 2 participants
- *Repérer une situation de risque suicidaire et évaluer le potentiel suicidaire* par l'ARS Pays de la Loire : 8 participants

PRÉVENTION SENIORS

Développement des actions de prévention dans le cadre du Centre de ressources territorial (CRT)

Dans le cadre du déploiement du 1^{er} volet du Centre de ressources territorial et en cohérence avec les orientations du Contrat local de santé, Terres de Montaigu poursuit le développement d'actions de prévention à destination des seniors, pour **favoriser le maintien de l'autonomie, sensibiliser aux risques liés au vieillissement et faciliter l'accès à l'information et aux ressources du territoire.**

En 2025, l'offre d'ateliers et de réunions d'informations, construite en partenariat avec différents acteurs du territoire, a évolué. Elle permet d'**apporter des informations concrètes aux habitants, de renforcer leurs connaissances en matière de prévention et de les orienter vers les dispositifs d'accompagnement existants.**

Elle comprend :

- **2 cycles de formation Premiers secours citoyens**, en partenariat avec la Protection civile, pour acquérir les gestes essentiels pour porter secours (30 participants) ;
- **2 ateliers de sensibilisation aux accidents vasculaires cérébraux (AVC)**, avec la filière AVC du CHD Vendée, pour connaître les signes d'alerte et les conduites à tenir (9 participants) ;
- **2 réunions d'informations sur la sécurité au domicile et sur Internet**, avec la brigade mobile de gendarmerie, pour sensibiliser les seniors aux risques du quotidien et aux fraudes numériques (9 participants) ;
- 2 réunions d'informations permettant d'aborder **différents sujets liés au bien vieillir.**

Une offre complémentaire proposée avec l'Asept

En complément des actions portées par Terres de Montaigu, le partenariat avec l'Asept Pays de la Loire permet de proposer chaque année plusieurs ateliers de prévention sur le territoire. 38 personnes ont participé à des ateliers sur :

- La découverte et l'usage du numérique
- La prévention de la perte d'autonomie
- La prévention des chutes et le travail de l'équilibre
- La vitalité et le bien-être



ÉDUCATION, ENFANCE, FAMILLE

La direction Éducation, enfance, famille a pour vocation de promouvoir les politiques de la communauté d'agglomération en matière de petite enfance.

Dans ce cadre, elle coordonne la mission du Relais petite enfance (RPE) qui s'adresse à la fois aux professionnels et aux parents, ou futurs parents, des enfants de moins de 3 ans.



**371 assistantes
maternelles
agréées**
sur le territoire
(- 2 % par rapport à 2023)



+ 44 places
en Maison
d'assistants
maternels (MAM)
et accueils
collectifs



**58 % des assistantes
maternelles**
accompagnées
par le RPE



462 familles
accompagnées
par le RPE



**281 matinées
Rencontres et jeux**
43 % des assistantes
maternelles et
52 familles y ont
participé



4 formations
organisées
au Dynapôle
et **2 interventions**
auprès de la Maison
familiale rurale (MFR)
de L'Herbergement

OUVERTURE DE NOUVELLES STRUCTURES D'ACCUEIL

- MAM à Rocheservière (janvier) : **12 places**
- Crèche l'Arbre à bulles à Saint-Philbert-de-Bouaine (mars) : **24 places**

PARTICIPATION AU PRINTEMPS DU LIVRE DE MONTAIGU

Dans le cadre du Printemps du Livre de Montaigu, des **moments dédiés ont été proposés aux assistants maternels et aux familles.**

- 4 matinées en partenariat avec les médiathèques de Saint-Philbert-de-Bouaine, La Bruffière, Treize-Septiers et Montréverd : 34 assistantes maternelles et 107 enfants
- 4 séances à la médiathèque Calliopé (Montaigu-Vendée) : 14 assistantes maternelles et 44 enfants
- 3 séances à la salle Pierrot Martin (Montaigu-Vendée) : 48 familles

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Pour la 3^e année, le RPE, en lien avec les professionnels du territoire, a participé à la **semaine nationale de la petite enfance** pour **mieux faire connaître les services dédiés aux 0-6 ans sur le territoire et valoriser les métiers de la petite enfance.**

La Fête de la petite enfance a ouvert l'événement à Montaigu-Vendée le 15 mars. Cette matinée a réunit les professionnels et les familles autour d'activités motrices, créatives ou sensorielles. 400 personnes y ont participé.

MATINÉE MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE

Le 6 décembre, le RPE a organisé une nouvelle **matinée d'information sur les métiers de la petite enfance** pour **valoriser ces métiers, éveiller des vocations et donner envie d'exercer dans le secteur de la petite enfance.**

6 établissements de formation et services étaient présents: la MFR de L'Herbergement, la MFR de La Ferrière, l'ARIFTS de Rezé, le service jeunesse de Terres de Montaigu, la protection Maternelle et Infantile et le RPE. Des professionnelles en exercice sont également venues témoigner.

Une trentaine de personnes a participé à cette matinée.

LES PERSPECTIVES 2026

- Coordination d'un **événement petite enfance**
- Renforcement des **actions de promotion des métiers de la petite enfance**
- Maintien des **actions de professionnalisation et des actions d'accompagnement de la parentalité**

JEUNESSE

La direction Jeunesse a pour objectif d'accompagner les jeunes du territoire dans leur entrée dans la vie d'adulte et professionnelle, dans un contexte de mutation sociétale pouvant favoriser les risques de décrochage.

Pour ce faire, la direction contribue à l'éducation des jeunes par des activités scolaires et extrascolaires.

Par ailleurs, elle fédère des acteurs de l'éducation et du secteur économique.



| Parcours éducatifs

Chaque année, Terres de Montaigne et ses partenaires proposent des activités variées à destination des scolaires, de la maternelle au lycée, **pour permettre aux enseignants de compléter leurs projets pédagogiques en adéquation avec les programmes scolaires**. Cette offre est structurée autour de 4 parcours : éducation artistique et culturelle, engagement, éducation santé, avenir.

ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Le parcours éducation aux usages du numérique a été mis en place en 2021. Il vise à **accompagner et sensibiliser les jeunes et leurs parents à l'utilisation des outils numériques**.

En parallèle, 6 promeneurs du net sont identifiés sur le territoire. Ces professionnels de la jeunesse sont présents sur les réseaux sociaux pour **écouter, informer, conseiller les jeunes et répondre à leurs interrogations**.

- 760 élèves de 5^e ont assisté à l'atelier *Promeneurs du net*
- 775 élèves de 4^e ont participé à la conférence *Internet et les mondes virtuels* (reconduite en 2026)
- 550 élèves de seconde ont bénéficié de l'intervention sur les fake news

Un bilan réalisé auprès des élèves de 5^e montre que le nombre de jeunes ayant accès aux réseaux sociaux dès la 6^e ou plus tôt recule. Une tendance certainement liée à une prise de conscience des parents dans l'accompagnement de leurs ados au sujet du numérique.

| Prévention

CONFÉRENCES ET ATELIERS

Une conférence sur l'orientation a été proposée dans le cadre de la semaine de la parentalité : 70 parents présents
5 ateliers parents co-animés avec la Maison des Ados ont été organisés sur l'année : 60 parents présents à chaque fois.

ÉMILE

La camionnette itinérante Émile va à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires. C'est **un lieu d'écoute, d'information et de ressources** sur les sorties, l'orientation, la santé et la vie quotidienne.





- **7 thématiques** choisies en fonction des échanges avec les établissements scolaires.
- Dont 2 thématiques particulièrement appréciées par les jeunes :

Job d'été, avec la présence de la Mission locale et du service développement économique de Terres de Montaignu.

Découvrir, échanger, comprendre la loi, avec la brigade de prévention de La Bruffière et la Police Municipale : plus de 100 jeunes participants.

- **La présence sur des grands événements** : fête de la musique, À l'Asso...
- **Le repérage de jeunes et de familles qui auraient besoin d'un accompagnement individuel** pour répondre à des difficultés : **22 situations accompagnées** dont 16 au sujet de l'insertion, 2 sur du mal-être, 1 sur du harcèlement, 3 sur des relations sociales.

LE GROUPE RESSOURCES

Le groupe Ressources est un espace de réflexion pluridisciplinaire qui permet d'analyser les situations complexes pour mieux comprendre les problématiques des jeunes et de leurs familles. En s'appuyant sur la force du réseau, il **aide les professionnels à prendre du recul, à rompre l'isolement et à dégager des pistes d'action concrètes.**

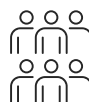
En 2025, deux situations ont été apportées au groupe.

Animation jeunesse

Sur le territoire, **14 espaces jeunesse proposent des activités tout au long de l'année**, sur des temps d'accueil divers (accueil libre, vacances scolaires, stages, séjours...).



1 jeune sur 2
de 11 à 14 ans
fréquente les espaces
jeunesse



1818 jeunes
accueillis
toute l'année



21 séjours
et 7 bivouacs

- **Id'Ados** : une journée d'animation intercommunale sur le thème de la fête foraine a réuni 200 jeunes à La Bruffière

- **Lancement du projet Montagne 2027** avec la mise en place des premières actions d'autofinancement

RENOUVELLEMENT DE L'OPÉRATION TON Bafa À 0€

- **17 aides accordées** pour **soutenir les jeunes dans l'obtention du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur**
- 1 réunion avec 80 participants dont la moitié de jeunes et la moitié de parents
- 3 accompagnements individuels sur le thème de l'insertion incluant le Bafa

SOUTIEN À L'ASSOCIATION L'OUTIL EN MAIN

L'Outil en main est une association nationale qui initie des jeunes entre 9 et 14 ans aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, dont les métiers d'art. Sur le territoire de Terres de Montaignu, L'Outil en main est implantée à Rocheservière depuis 2015, et à Montaigu-Vendée et La Bruffière depuis 2024.

- Subvention de **3000 euros par antenne**



MUSIQUE

Le Conservatoire intercommunal de musique a pour mission de développer la pratique musicale collective dans les orchestres à cordes, à vents, l'orchestre symphonique, l'orchestre d'harmonie en partenariat avec l'Orchestre d'harmonie du pays de Montaigu, et les Orchestres aux collèges.



Le Conservatoire intercommunal

Plus de 450 élèves bénéficient d'une formation basée sur la motivation par la pratique collective au Conservatoire intercommunal Terres de Montaigu. Trois disciplines - instrument, formation musicale et pratique collective - ont pour objectif d'amener les élèves à devenir des musiciens amateurs autonomes, capables de partager leur passion pour la musique dans les ensembles et styles de leur choix.



454 musiciens

- 258 instrumentistes au conservatoire,
- 123 instrumentistes en Orchestres aux collèges,
- 31 élèves en éveil et initiation,
- 47 choristes à l'Ensemble vocal Terres de Montaigu.



9 concerts en interne et **7 concerts** dans les salles de Terres de Montaigu.



2 527 élèves de primaire bénéficient des interventions musicales en milieu scolaire.

En parallèle, la direction de la Musique a mis en place le schéma **Terres de musiciens** qui permet d'**orienter chaque usager vers la structure qui correspond à son projet musical.**

ORCHESTRE AU COLLÈGE

Lancé en 2024, Orchestre au collège compte désormais 8 ensembles dans les collèges Jules Ferry, Saint Carlo Acutis et Mère Teresa (Montaigu-Vendée).

Le dispositif ouvre une **nouvelle voie d'apprentissage de la musique** sur le temps scolaire. Au total, 123 élèves y participent.

Le 3 février, les 5 orchestres des promotions 2023-2024 et 2024-2025 se sont rassemblés pour présenter leur travail. Une rencontre identique a eu lieu le 20 juin. L'occasion de constater les progrès sensibles de l'ensemble des élèves.

PARTENARIAT ESAT ET IME

Depuis 11 ans, le conservatoire **accueille l'Esat du Planty** 1h par semaine pour des séances adaptées aux personnes en situation de handicap. Elles ont lieu en présence d'une éducatrice spécialisée et permettent aux participants de sortir de leur quotidien et de révéler leurs émotions par la musique.

Le conservatoire intervient également **auprès de l'IME** depuis 2024. L'intervenante en milieu scolaire travaille en étroite collaboration avec les éducateurs, durant une séance hebdomadaire sur le temps scolaire, toute l'année.

ÉCOLES DE MUSIQUE ASSOCIÉES AU CONSERVATOIRE

Terres de Montaigu a créé un label Écoles associées au conservatoire pour répondre à deux objectifs :

- renforcer la collaboration entre les écoles de musique du territoire (recrutements mutualisés, projets communs, orientation des usagers vers la structure correspondant à son projet musical personnel).
- soutenir les élèves dans l'apprentissage de la musique sur l'ensemble du territoire.
- **7 écoles de musique** bénéficient du label Écoles associées.
- **170 élèves** ont bénéficié d'une aide de 100 euros pour l'année 2025-2026.

LECTURE PUBLIQUE

Au cœur de l'action culturelle de Terres de Montaigu, le livre et la lecture occupent une place essentielle, à travers la médiathèque Calliopé, le réseau des bibliothèques et médiathèques, et le Printemps du Livre de Montaigu.

Ouvertes à tous, les bibliothèques offrent un accès gratuit au monde du livre et à la culture. Lieux de convivialité et de débats, elles contribuent au maillage culturel du territoire.

Toutes ces initiatives autour du livre sont autant d'invitations précieuses à la rêverie, à l'intériorité et à la découverte du monde, offrant un espace privilégié pour l'évasion et la connexion humaine par le pouvoir des mots et des histoires.



Le Printemps du Livre de Montaigu

Du 28 au 30 mars, le Printemps du Livre de Montaigu a marqué un nouveau record de fréquentation et de vente de livres.

Les éléments marquants de la 35^e édition :

- **+ de 35 000 visiteurs**
- Plus de **250 auteurs et 22 exposants**
- 22 000 livres vendus par les libraires
- 900 élèves pour la journée des scolaires
- 80 bénévoles
- **Amélioration du chapiteau du parc Henri Joyau**, qui conforte sa place de poumon vert de la manifestation.
- **Des rencontres aux formats inédits** avec la lecture dans le noir de Bernard Minier, la rencontre olfactive avec Paul Richardot, un bookclub avec l'instagrammeuse @mademoisellelit.

- **Une exposition immersive** à la médiathèque avec la bande-dessinée RIP.
- **Une action symbolique forte pour Boualem Sansal**, emprisonné en Algérie, avec une chaise vide pour marquer son absence et l'intervention de son ami et fidèle soutien Kamel Bencheikh.
- **3 influenceurs présents sur le salon** avec @mademoisellelit, @labibliothèquedepoche et @lecturesauxhasards.
- **Une journée du vendredi qui devient une journée à part entière**, qui compte auprès du public (+ 10 % de fréquentation) et se ressent sur les ventes des libraires (+ 85 % sur la journée).
- **Littéraire, convivial et festif** sont toujours les maîtres-mots de la manifestation.





L'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 800 visiteurs révèle :



Un public jeune : 55 % des visiteurs interrogés ont entre 26 et 50 ans.



Des localités proches : 80 % des visiteurs viennent d'abord de la Vendée dont 41 % de Terres de Montaigu.



Des visiteurs qui occupent **majoritairement des professions intermédiaires, sont employés ou encore cadres**. Les retraités suivent et 30 % d'entre eux prévoient un budget de 50 € à 100 €.



Un salon de lecteurs et d'acheteurs : 33 % du public consacre un budget entre 25 € et 50 € et entre 50 € et 100 € pour 31 % des personnes interrogées.

LES PERSPECTIVES 2026

- **Cultiver le goût de la lecture chez les plus jeunes** en multipliant les initiatives qui leur sont dédiées, et en tissant des passerelles avec les voix contemporaines de la littérature sur les réseaux sociaux.
- **Accroître le rayonnement national** en nouant et en consolidant des alliances avec les grands médias, afin de faire résonner plus largement l'écho du salon.
- **Poursuivre l'ambition de révéler la littérature sous des formes inattendues**, à travers des ateliers vivants où les mots se partagent, se façonnent et s'expérimentent.
- **Sublimer l'expérience des visiteurs** en faisant du salon un lieu d'immersion, où chaque parcours devient une rencontre sensible avec les livres et ceux qui les font vivre.

Le Printemps du Livre se balade

Sept animations ont été déployées sur le territoire entre janvier et mars, en concertation avec les bibliothécaires et les bénévoles, contribuant ainsi au succès de cette deuxième édition, dont l'écho a dépassé les frontières de Terres de Montaigu.

Près de 250 personnes ont assisté à une rencontre mise en valeur sur les réseaux sociaux et relayée dans les magazines municipaux, fruit d'un travail en partenariat avec les bibliothécaires du territoire pour proposer des animations de qualité accessibles à tous les publics.

Bibliothèques et médiathèques

Terres de Montaigu compte 16 bibliothèques réparties sur les différentes communes de son territoire. Gratuites, elles contribuent au maillage culturel territorial et **permettent à tous d'accéder à la culture et au monde du livre.**

Terres de Montaigu gère en direct la médiathèque Calliopé à Montaigu-Vendée, et un réseau de 6 bibliothèques sur le secteur de Rocheservière.

MÉDIATHÈQUE CALLIOPE

- **4 170 inscrits** - 3 832 emprunteurs actifs
- **140 861 livres empruntés (+10 %)**



Mise en place d'un fonds vinyle

Depuis le 19 août, la médiathèque propose aux usagers d'**emprunter des vinyles, ou de les écouter sur la platine mise à disposition.**

Ce nouveau fonds dédié aux labels et artistes indépendants a été mis en place en partenariat avec l'usine de pressage vinyle B-Side, fondée en 2021 à Montaigu-Vendée.

La présence des vinyles en médiathèque reprend du sens car :

- Ils valorisent des genres musicaux en adéquation avec la politique documentaire de la médiathèque.
- Ce sont des objets qui incarnent une identité, un état d'esprit. Ils valorisent la lenteur, la permanence, l'attention à l'instant présent comme contrepoint à notre époque où tout va vite.
- La platine est un appareil d'écoute musicale venu du passé, qui se prête à des expériences d'écoute alternatives, complémentaires aux pratiques contemporaines.

Mise en place d'un fonds Facile à lire

En octobre, la médiathèque Calliopé a inauguré un nouveau mobilier *Facile à Lire* (FAL), fabriqué par les travailleurs de l'atelier bois de l'ESAT de La Guyonnière.

Pensé pour **favoriser l'accès à la lecture pour tous**, le mobilier FAL met en valeur des ouvrages sélectionnés pour leur clarté, leur lisibilité et leur accessibilité. Livres courts, illustrés, avec une mise en page aérée, des récits simples mais pas simplistes : la sélection a été élaborée

par les bibliothécaires en fonction de ces différents critères. Ce fonds s'adresse aux adultes fréquentant peu ou pas les bibliothèques, les publics dits « empêchés » : empêchés de lire et éloignés de la lecture pour diverses raisons (illettrisme, troubles ou handicaps, allophones, personnes âgées, personnes qui fatiguent vite ou qui ont peu de temps à consacrer à la lecture, etc.).

Ce projet illustre la volonté de Terres de Montaigu de **rendre la culture accessible à tous, tout en valorisant les savoir-faire locaux.**

Rénovation de l'espace jeunesse

En avril, l'espace jeunesse a fait peau neuve avec un tout nouveau mobilier et des assises de confort.

La peinture a également été refaite, donnant à cet espace une ambiance chaleureuse et moderne. Les collections sont ainsi mises en avant, et les usagers se repèrent aisément.



RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE ROCHESERVIERE

- **2 193 emprunteurs actifs**
 - **48 906 prêts**
 - 49 navettes dans l'année
 - 3 434 documents qui ont circulé entre les bibliothèques
- Le fonds de DVD a été réparti dans les 6 bibliothèques en fin d'année 2025.



ARTS VIVANTS

Le pôle Culture et patrimoine offre une place essentielle au spectacle vivant, véritable vecteur d'émotions partagées et de connexion humaine.

À travers le théâtre de Thalie, le festival Les Éphémères et le festival Mont'en scène, la communauté d'agglomération crée des espaces dynamiques où le public peut vibrer et s'évader.

Ces initiatives contribuent activement au renforcement du lien social et à l'attractivité du territoire, offrant une expérience humaine et chaleureuse.



| Le théâtre de Thalie

Le théâtre de Thalie offre aux habitants une programmation qui permet de **découvrir des spectacles prestigieux et surprenants, reflets de la création contemporaine, à des tarifs accessibles.**

La saison 2024-2025 a représenté une année record en termes de fréquentation, témoignant de l'attachement des habitants pour cet équipement culturel de proximité.

Les spectateurs ont pu découvrir sur la scène de Thalie Oldelaf, Aliocha Schneider, Nora Hamzawi, Alex Vizorek ou encore André Manoukian.

- **Un taux de remplissage record : 94 %**
- **31 représentations**
- **16 594 places vendues**
- 83 % des spectateurs sont des habitants de Terres de Montaigu
- Une sélection de spectacles *En famille* plébiscités, avec un tarif très réduit pour les moins de 16 ans

LES 15 ANS DU THÉÂTRE

En septembre, le théâtre a célébré les 15 ans de son ouverture, avec deux actions fortes :

- **Une grande soirée anniversaire, le 20 septembre :** après avoir ouvert ses espaces à la visite en journée, un grand concert festif, gratuit et ouvert à tous, a été organisé sur le parvis du théâtre réunissant près de 700 spectateurs.
- **Une saison anniversaire :** 4 spectacles très prestigieux ont été intégrés à la saison culturelle 2025-2026, afin de remercier les spectateurs pour leur fidélité.

| Mont'en scène,

Le festival Mont'en scène est un rendez-vous incontournable du paysage culturel du territoire. Créé en 2003, il **fédère les élèves autour des diverses disciplines du spectacle vivant et leur permet de se produire dans des conditions réelles, au théâtre de Thalie.** Plébiscité par les jeunes, cet événement encourage l'excellence en termes d'éducation artistique et culturelle.

- **Près de 300 élèves** (des collèges, lycées et de l'IME de Terres de Montaigu)
- **8 établissements**
- **3 jours** d'ateliers de pratique artistique et de représentations
- **18 disciplines** artistiques encadrées par des professionnels



| Les Éphémères

Créé en 2020, le festival Les Éphémères offre aux habitants la possibilité d'**assister à des spectacles et concerts de qualité, gratuits et au plus près de chez eux,** tous les ans au mois de juillet. La 5^e édition a été plébiscitée, le festival étant désormais adopté et attendu par les habitants.

- **6 journées** de festival
- **2 400 spectateurs**

ARTS VISUELS

À Rocheservière, le site Saint-Sauveur est un équipement qui encourage le lien social, l'ouverture culturelle et les pratiques artistiques amateurs. Une nouvelle offre mêlant arts visuels et numérique y a été développée en 2023.



Le site Saint-Sauveur

Depuis 2023, le site Saint-Sauveur accueille le public avec une nouvelle offre articulée autour de la médiathèque de Rocheservière et de la Micro-Folie (musée numérique, réalité virtuelle et Fablab) pour faire du site Saint-Sauveur **un lieu culturel vivant au quotidien et qui encourage les pratiques culturelles des habitants.**

- **Programmation trimestrielle** proposée en collaboration avec la médiathèque de Rocheservière comprenant des médiations thématiques, une exposition temporaire et des rencontres artistiques et littéraires en lien avec le thème choisi.
- **10 610 visiteurs** accueillis en 2025 (+13,5% par rapport à 2024)
- **37 %** ont utilisé le dispositif Micro-Folie
- Engouement du public scolaire pour ce nouvel outil d'éducation artistique et culturelle : **1 474 élèves accueillis**
- Succès des Journées du patrimoine avec la présentation des broderies de Nicole Renard et des concerts joués dans la chapelle tout le weekend :
227 visiteurs les 20 et 21 septembre
- Maintien de la vocation patrimoniale du lieu avec l'accès au retable de la Transfiguration et la visite historique du site.

OUVERTURE DE L'ACADÉMIE SAINT-SAUVEUR

En 2025, Terres de Montaigne a enrichi son offre culturelle avec la création de l'Académie Saint-Sauveur : un programme inédit de cours artistiques et créatifs proposés au sein du site. 4 cycles ont été proposés en 2025 : *Les clés de la BD* avec Yohan Chivard, *Objectif manga* avec l'Atelier Drawaki, *Calligraphie et enluminure* avec Elsa Millet, *Broderie d'art* avec Aurore Thuault.

- **28 participants**
- Âge moyen : 39 ans
- 100 % de satisfaction



LES PERSPECTIVES 2026

- Re conduite de l'Académie Saint-Sauveur
- Aménagement des extérieurs du site pour en faire un lieu accueillant et intégré au tissu local
- Continuer et augmenter les partenariats pour proposer des rencontres plus variées et fréquentes



RELATION AUX HABITANTS

La direction de la Relation aux habitants assure les services de proximité à la population.

Dans le cadre de l'organisation mutualisée, elle vise à garantir un accès de qualité au service public, que ce soit en mairie, en ligne ou au sein des guichets thématiques experts appelés *Mon Espace*.

Pour cela, elle coordonne l'ensemble des acteurs du bloc local – élus, agents municipaux et intercommunaux – dans le cadre du Schéma local d'accès des services au public.



LE DISPOSITIF esTer

En mai, dans le cadre du Schéma local d'accès des services au public, le conseil d'agglomération a adopté un nouvel outil de collaboration entre la communauté d'agglomération et les communes membres nommé **esTer**.

Ce dispositif vise à garantir aux habitants un accès simplifié et de qualité aux services communautaires délivrés par Terres de Montaigu, tout en préservant leurs habitudes. La mairie reste donc le point d'entrée principal.

Les habitants bénéficient ainsi d'un accompagnement vers les services spécialisés si nécessaire, d'un meilleur accès à l'information numérique 24h/24, et de démarches en lignes facilitées.

Cette dynamique s'appuie sur un engagement fort de l'ensemble des parties prenantes, formalisé à travers une charte, précisant les principes et les engagements de chacun.

3 axes et un axe transversal :

- Axe 1 : **renforcer l'accueil en mairie**, afin de délivrer les services communautaires
- Axe 2 : **simplifier l'accès numérique** aux services et à l'information
- Axe 3 : garantir aux habitants **des réponses expertes et complémentaires** grâce aux guichets *Mon Espace*
- Axe transversal : évaluer, développer et pérenniser le schéma

Un plan d'action a été élaboré, et se déroulera de 2026 à 2028.

BASE DE CONNAISSANCES esTer

La base de connaissance esTer regroupe l'ensemble des informations nécessaires aux agents d'accueil des communes pour répondre qualitativement aux habitants.

À cette fin, une classification des questions a été réalisée, permettant de distinguer :

- les questions de niveau 1 : dont les réponses peuvent être apportées par les agents d'accueil communaux,
- les questions de niveau 2 : nécessitant une mise en relation avec le service expert de la communauté d'agglomération.

Chacune des questions de niveau 1 a fait l'objet d'une **fiche procédure**. Au total, **47 fiches** sont désormais à disposition des agents d'accueil, favorisant une réponse rapide, précise et claire à l'habitant et surtout, garantissant le même niveau de réponse dans l'ensemble des mairies du territoire.

Pour chaque démarche, les contacts des référents communautaires sont accessibles et mis à jour.

Cette base de connaissances intégrée à une plateforme accessible aux agents permet aussi un **contact instantané et un suivi des problématiques rencontrées par un fil de discussion** animé par la chargée de qualité relations aux habitants, intégrée à la direction Relations aux habitants de Montaigu-Vendée.

Ces échanges constants facilitent également la transmission de savoir sur les questions communales (état civil par exemple) et consolident une véritable communauté de professionnels de l'accueil.

PLAN DE FORMATIONS

Le déploiement d'esTer passe également par la formation, tant des agents d'accueil (communaux et communautaires) que des agents référents et experts des services communautaires.

- **33 agents communaux et 21 agents communautaires** ont participé à **28 jours de formations**.

3 temps sur l'année 2025 :

- **Une formation générique** : comprendre le schéma et découvrir la base de connaissances esTer.
- **Des formations thématiques** : dispensées par les agents communautaires à destination des agents communaux (présentation des services et des interlocuteurs, présentation des fiches procédures par thématiques).
- **Des formations *Expert de la relation*** à l'attention des agents communautaires : présentation du métier d'agent d'accueil communal et du renforcement de la co-responsabilité dans le parcours habitants.

DÉMARCHES EN LIGNE

Plusieurs actions ont été mises en œuvre pour **simplifier l'accès numérique aux services et à l'information** :

- **Les sites internet des communes membres et la page d'accueil du site de Terres de Montaigu ont visuellement été mis à jour.** Ils intègrent également une démarche RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité), garantissant **une navigation inclusive et équitable pour tous les utilisateurs**.
- **Le nombre de démarches en ligne proposées aux habitants a doublé, passant de 30 à 60.** Les usagers sont informés de ces nouveautés via les réseaux et les agents d'accueils des mairies, et s'approprient donc peu à peu ces démarches, favorisant ainsi **l'accès aux services à distance et à toute heure**.



LA POLICE INTERCOMMUNALE

La direction de la Police municipale intercommunale assure la sécurité publique, le bon ordre, la tranquillité des habitants et la salubrité, au service des maires de l'ensemble des communes de Terres de Montaignu dans l'exercice de leurs pouvoirs de police.

Elle coordonne les questions de sécurité en lien avec les autres services de la collectivité et les forces de l'ordre. Ses actions et missions s'articulent entre prévention et répression.



ACCROISSEMENT DES EFFECTIFS

Six ans après sa création, l'activité du service poursuit sa progression à un rythme soutenu, portée par une **forte augmentation des sollicitations de la population et des communes**.

Après la décision du conseil communautaire, en 2024, de développer les moyens nécessaires à la mise en place de la politique de sécurité sur Terres de Montaignu, **deux nouveaux recrutements ont eu lieu en 2025, portant l'effectif à 8 agents**.

Cela a permis de **développer les amplitudes horaires** de la police, notamment de **répondre aux demandes croissantes d'interventions en nocturne**, et se traduit par une hausse de 8 % de la disponibilité opérationnelle.

- + 15 % de sollicitations en 2025
- 60 nocturnes effectuées entre 19h et 2h30

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Pour répondre aux enjeux de sécurité et de prévention de la délinquance sur son territoire, la communauté d'agglomération a relancé son Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).

Un diagnostic local de sécurité et une enquête Cadre de vie et sécurité ont été conduits au premier semestre 2025.

À l'appui de cet audit, les membres du CISPD vont pouvoir **définir une stratégie locale de prévention de la délinquance en adéquation avec les problématiques de terrain**, en actionnant tous les leviers possibles de la compétence de Terres de Montaignu et de ses partenaires.

POLICE DE PROXIMITÉ

À travers différentes missions du quotidien, les agents de la police intercommunale sont visibles sur tout le territoire, accessibles et disponibles aux requêtes des usagers, en lien direct avec les problématiques de terrain, et **concourent à la tranquillité publique**.



150 patrouilles
pédestres et VTT



31 surveillances
et îlotages
sur les marchés



65 800 km
de patrouille
véhiculée **(+ 30 %)**



115 contacts avec
les commerçants-
artisans



34 interventions
de prévention
routière
en milieu scolaire



316 surveillances
de points école
(+ 57 %)



171 interventions
sur des problèmes
de voisinage,
médiation **(+ 66 %)**

POLICE ADMINISTRATIVE

La police municipale est la police du maire. Elle contribue au bon exercice des nombreuses missions qu'exige son mandat. Ainsi, **certaines obligations ou actes réglementaires** sont réalisés par le service pour le compte des communes.



5 instructions de dossiers de chiens dangereux et délivrance de permis de détention

5 instructions de dossiers de chiens mordeurs

13 dossiers suite des signalements de maltraitance animale

183 saisines pour capture sur divagation d'animaux (notamment opération chats libres)



55 dépôts de plainte



139 opérations de **police funéraire**



261 exploitations de la vidéoprotection pour des faits délictueux **(+42 %)**

POLICE ROUTE

La police municipale concourt, avec la Gendarmerie nationale, à **lutter contre la délinquance routière** et les comportements à risque sur la route. Ces actions ont pour but de **limiter l'accidentalité**.



149 contrôles vitesse



108 points fixes de prévention et de contrôle des infractions routières



34 actions de prévention liées à l'éclairage des véhicules (auto, moto, vélo)



71 actions de régulation de la circulation (accident, manifestation, travaux...)



47 mises en fourrière de véhicules



324 verbalisations pour infractions routières (vitesse, comportement, équipement...) **(x2)**



Forum prévention routière

Les agents de la police municipale étaient présents lors du forum prévention routière organisé par Terres de Montaigu et destiné aux scolaires. Des ateliers autour de la sécurité à bord des cars ont été proposés aux élèves de 6^e, 5^e et seconde avec notamment un car à retournement. Présents à bord, les agents ont observé les comportements et apporté des conseils aux élèves en cas d'accident.

SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La police intercommunale **intervient sur toutes les infractions pénales portées à sa connaissance**, plus particulièrement orientées sur la sécurité du quotidien et la tranquillité publique. Ces interventions permettent **d'apporter une réponse rapide, de premier niveau, aux habitants du territoire**.

Parmi les incivilités et les troubles à l'ordre public pour lesquels le service est sollicité on compte notamment :

- Le non-respect des arrêtés municipaux
- Les démarchages abusifs ou fausse qualité
- Le maraudage
- Les squats et occupations sans droit ni titre
- Les regroupements et tapages
- Les rodéos en deux-roues
- Les infractions liées aux stupéfiants
- Les infractions liées à l'environnement
- Toutes les atteintes aux biens et aux personnes

LA VIDÉOPROTECTION

Les résultats d'exploitation du système de vidéoprotection mis en place en 2023 ont conduit à la poursuite de son déploiement en 2025 et 2026.

En 2025, **86 caméras ont été exploitées** sur l'ensemble du territoire.

Ce système contribue au quotidien à **sécuriser les espaces publics et se pose aujourd'hui comme un soutien efficace aux enquêtes** diligentées par la Gendarmerie nationale dans le cadre des atteintes aux biens et aux personnes.

• **261 réquisitions** reçues **(+42 %)**

• **56 %** de détection et/ou d'identification des auteurs des infractions grâce à la vidéoprotection



LES PERSPECTIVES 2026

- Installation de la 1^{ère} instance du CISPD et création des premiers groupes de travail en vue de la co-construction du plan d'action.
- Videoprotection : poursuite du déploiement avec un objectif de 50 caméras supplémentaires, et maintenance de l'ensemble des caméras.
- Programmation des travaux du poste de police.
- Consolidation de l'organisation de la direction Sécurité et police avec la finalisation des recrutements.
- Augmentation des interventions adaptées aux besoins en sécurité du territoire.



Fourrière animale

La fourrière animale accueille les chiens et chats errants, en état de divagation sur le territoire de Terres de Montaigu. Ces animaux sont capturés par la police municipale, la Gendarmerie, les services techniques, ou le gestionnaire qui sont les seuls habilités à faire entrer un animal en fourrière. Un registre d'entrée et de sortie des animaux est tenu à jour afin d'assurer une traçabilité et un suivi rigoureux. Les frais de prise en charge sont facturés aux propriétaires des animaux identifiés. Le service est assuré en continu, 24h/24 et 7j/7.

• **83 chats errants** pris en charge dans le cadre de l'opération Chats libres.

SPORTS

La direction des Sports assure la gestion des équipements sportifs communautaires, tels que les pôles sportifs et la piscine intercommunale. Dans ce cadre, elle coordonne l'usage des équipements pour soutenir la pratique associative et les loisirs sportifs. En complémentarité avec les communes, elle intervient pour répondre aux besoins des établissements scolaires du second degré.

Elle accompagne les événements sportifs à rayonnement communautaire ainsi que le sport de haut niveau. Elle favorise le sport santé et le sport adapté en faveur des personnes en situation de handicap.

Enfin, elle a pour mission d'anticiper les évolutions du territoire afin d'accompagner le développement des équipements, des événements sportifs, et des pratiques accessibles à tous.



Gestion des équipements

Les pôles sportifs Maxime Bossis, Léonard de Vinci et la salle intercommunale de Rocheservière accueillent près de **4 400 collégiens et lycéens dans leur pratique quotidienne de l'EPS.**

Ce sont également 40 associations sportives du territoire qui y évoluent, proposant tout au long de l'année pratique compétitive et de loisirs.

PÔLE SPORTIF ERNEST PIVIN

Les travaux du futur pôle sportif Ernest Pivin, à Rocheservière, ont démarré en octobre pour une durée d'un an. À terme, le 3^e pôle sportif de Terres de Montaigne disposera d'une salle multisports entièrement rénovée (salle intercommunale) et de deux nouvelles salles construites en extension, dédiées à la pratique scolaire et associative.

En réponse à la sobriété foncière, un court de tennis couvert sera installé sur le toit de l'équipement. Ces espaces seront mutualisés avec les installations sportives communales. Plus fonctionnel, le complexe permettra aux usagers de **disposer d'équipements modernes répondant aux normes sportives et énergétiques.**



Piscine de La Bretonnière

L'année 2025 a été une année record pour la piscine, avec le **franchissement de la barre symbolique des 100 000 entrées.** Une fréquentation très élevée notamment sur la période estivale (ouverture dès le 15 juin) marquée par plusieurs vagues de chaleur nécessitant l'élargissement des horaires d'ouverture.

Près de 2 500 élèves (primaire et secondaire) du territoire sont venus tout au long de l'année pour apprendre la natation.

La formation BNSSA ainsi que les activités proposées par l'établissement connaissent des taux de remplissage très satisfaisants. Cette année, la piscine accueille également une apprentie maître-nageur sauveteur en soutien au développement de ce métier en tension.

 **101 720 entrées (+ 6 311)** dont :

- 24 092 scolaires
- 2 983 entrées groupes
- 18 144 entrées dans le cadre des activités annuelles (9 306 enfants et 8 838 activités adultes)
- 263 brevets
- 3 608 entrées stage ou session de natation enfant

 **265 inscrits** en aquagym adulte

 **22 inscrits** en BNSSA

 **130 inscrits** en natation adulte

| Sport santé

Depuis 2 ans, une antenne de Maison sport santé du Comité départemental olympique et sportif (CDOS), est ouverte à Mon Espace Familles et Santé.

Une permanence hebdomadaire est assurée par une éducatrice sportive spécialisée en activités physiques adaptées. Ouverte à tous, avec ou sans pathologie, elle permet aux habitants de bénéficier d'un bilan de conditions physiques, de conseils, et de séances passerelles pour un retour progressif à l'activité sportive.

Un travail partenarial se met en place avec les acteurs sportifs locaux afin d'orienter les patients vers une pratique sportive de proximité.

| Sport et handicap

Dans le cadre de la politique d'accompagnement du sport et handicap, **plusieurs événements sportifs ont eu lieu sur le territoire :**

- En février, **un tournoi national de BaskIN** suivi de l'assemblée générale de BaskIN France au pôle sportif Léonard de Vinci (Montaigu-Vendée).
- En avril, **le 1^{er} tournoi de foot adapté** organisé par le Montaigu-Vendée Football, au pôle Maxime Bossis.
- **Un tournoi de BaskIN Pays de la Loire** à La Bruffière.

En lien avec le comité départemental handisport, un Championnat régional inter-structures de sarbacane est à l'étude en 2026.

L'équipe de BaskIN du SMASH est également soutenue financièrement à travers le programme d'accompagnement de Terres de Montaigu visant à accompagner la participation aux compétitions adaptées ou handisport.

| Soutien aux grands événements

Terres de Montaigu a accompagné les grands événements sportifs annuels :

- 52^e **Mondial Football Montaigu**
- 53^e **Autocross de Saint-Georges-de-Montaigu** (format Championnat de France)
- 20^e **tournoi du Pays de Montaigu Basket**
- 7^e édition du **Montaigu Futsal Cup**

Pour la première fois, **le Région Pays de la Loire Tour**, course cycliste internationale, a fait étape sur Terres de Montaigu en avril, avec un départ à Cugand-la-Bernardière puis une traversée des communes de l'agglomération.

Les finales de coupe de France de volley-ball M18 féminines ont également été accueillies à Boufféré du 8 au 11 mai.

| Soutien aux équipes de haut niveau

Terres de Montaigu soutient les clubs de sports collectifs du territoire qui évoluent au haut niveau, par le biais d'un programme d'accompagnement et de subventions.

3 clubs de sports collectifs ont bénéficié du programme d'accompagnement en 2025 :

- **SMASH Basket Vendée Sud Loire :**
Nationale 2 féminine
- **Montaigu-Vendée-Boufféré Volley :**
Nationale 3 masculine
- **Montaigu-Vendée Basket Club :**
Nationale 2 masculine







LES MOYENS POUR AGIR

RESSOURCES

La direction des Affaires financières assure la préparation des différents budgets de la collectivité, ainsi que l'exécution des dépenses et des recettes. Elle pilote également la gestion de la dette et la recherche de financements adaptés aux projets du territoire.

Elle contribue à la stratégie budgétaire en réalisant des études financières et fiscales, permettant d'anticiper les évolutions économiques et d'éclairer la prise de décision des élus et des services.

| Budget 2025

- **59 776 229,26 € de dépenses réelles et 67 788 896,75 € de recettes réelles** tous budgets confondus.
- Fonctionnement des services et équipements : **40 822 166,05 €**.
- Investissement et remboursement de la dette : **18 954 063,21 €**.
- 14 076 pièces comptables produites **(- 6%)**.
- 1 budget principal.
- 5 budgets annexes pour la gestion :
 - o des équipements touristiques (office de tourisme),
 - o des équipements économiques (ateliers relais, pépinière d'entreprises, maisons de santé), - des services aux usagers (déchets ménagers, assainissement).
- 2 budgets annexes pour la gestion des zones d'activités économiques réparties sur l'ensemble du territoire.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2025

- Hôtel d'agglomération et abords : 5 649 813,21 €
- Fonds de concours relance : 684 700 €
- Équipements informatiques et numériques des communes et de l'intercommunalité : 1 055 086,01 €
- Cycle de l'eau : 3 271 978,97 €
- Aménagement des zones : 2 217 569,72 €

| Solidarité financière

FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL

Le fonds de concours intercommunal est une enveloppe

de **5 M€** destinée à soutenir la relance dans les communes. Elle a été intégralement attribuée et **versée à hauteur de 87 %**.

FONDS DE CONCOURS ENVIRONNEMENTAL

Le fonds de concours environnemental est un nouveau fonds de **514 000 €** destiné à soutenir des projets communaux entrant dans les actions de Terres d'enAIRgie. Il a été attribué à 23 %.

DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

Terres de Montaigne abonde un véhicule de la solidarité financière entre les communes : **768 251 € redistribués en 2025**.

LES PERSPECTIVES 2026

- Capitalisation des outils de pilotage financier déployés depuis 2023.
- Développement du contrôle de gestion.

La direction des Affaires générales et juridiques veille à la sécurisation des procédures et assure l'organisation de la passation des marchés publics. Elle joue également un rôle de conseil auprès des services, en les accompagnant dans la définition de leurs besoins.

Parallèlement, elle prépare et assure le suivi des assemblées, veille à la sécurité juridique des actes, ainsi qu'à leur transmission au contrôle de légalité. Elle organise et contrôle l'affichage légal et la publication des actes administratifs.

La direction gère également le patrimoine des collectivités et prend en charge les déclarations d'assurance.

| Commande publique

41 procédures de marchés publics lancées en 2025, dont 8 appels d'offres, 1 concours de maîtrise d'œuvre, 1 concession de service public.

Ressources humaines

Depuis 2019, la direction des Ressources humaines est mutualisée entre les 3 collectivités : Montaigu-Vendée, Terres de Montaigu et le CIAS. Elle assure la gestion des ressources humaines des collectivités (recrutement, carrière, formation et paie) et accompagne leur évolution en développant la marque employeur.

Pour la communauté d'agglomération Terres de Montaigu, la direction des Ressources humaines a réalisé en 2025 :



827 actes (arrêtés et contrats)



3 553 bulletins de salaires



99 opérations de recrutement

La direction des Ressources humaines a continué le **déploiement du nouveau logiciel SIRH** (Système d'information des ressources humaines).

Une nouvelle **participation de l'employeur pour les contrats de complémentaire santé** a été mise en place. D'un montant de 15 € quel que soit le temps de travail, elle est versée sous réserve de la production d'un justificatif de contrat individuel et labellisé.

LES PERSPECTIVES 2026

- Déploiement d'un **nouveau logiciel de gestion du temps de travail** et des activités pour l'ensemble des directions.
- Négociation d'un **contrat collectif de complémentaire santé** via le Centre de gestion de la Vendée.

Communication et événementiel

La direction de la Communication a pour missions d'informer et de valoriser l'offre de services rendue aux habitants. Elle veille à rendre lisible la décision publique et à éclairer les enjeux collectifs.

Elle apporte un **appui organisationnel** aux grands événements, qu'ils soient internes ou externes.

Enfin, elle valorise l'image du territoire, contribue à son attractivité et participe à l'information des membres de l'organisation.

En 2025, la direction de la Communication a **conforté son rôle stratégique dans la mise en œuvre et la réussite des actions de la collectivité**.

Elle a notamment :

- Finalisé la **refonte des sites Internet des communes du territoire** et débuté la **refonte du site de Terres de Montaigu**, pour faciliter l'accès aux informations dans le cadre du Schéma local d'accès des services au public, et offrir une entrée plus promotionnelle en direction des potentiels habitants et salariés de Terres de Montaigu.

- Poursuivi la **communication promotionnelle du territoire** L'énergie de créer pour faciliter le recrutement des entreprises locales et attirer des porteurs de projets.
- Déployé de nouveaux supports en réponse aux actions portées dans le cadre du PAT (voir p. 30).
- Développé les **actions de communication interne** : mise en place d'un Sharepoint intranet en lien avec la direction des Services d'information et de la transition numérique, création d'une charte graphique mutualisée, réalisation d'un film mettant en valeur les agents à l'occasion des vœux, réalisation d'outils de communication pour accompagner le déménagement dans le nouvel hôtel d'agglomération, réalisation d'une enquête sur les outils de communication interne.

Plusieurs **ateliers stratégiques** réunissant toute la direction ont été menés pour évaluer les outils de communication, améliorer la communication auprès des communes membres et auprès des jeunes, et optimiser les supports de communication du Printemps du Livre de Montaigu. ils ont également permis de préparer la réorganisation du service.

LES PERSPECTIVES 2026

- **Réorganiser la direction** en réponse aux priorités du nouveau mandat.
- Développer et optimiser la **communication avec les communes membres**.
- Mettre en place un **journal interne** mutualisé.
- Mettre en place une **photothèque**.
- Adapter les supports de communication du Printemps du Livre de Montaigu au thème de la Marine, et faire co-exister la manifestation avec les commémorations du 8 mai.
- Homogénéiser le **flocage des véhicules**.
- Optimiser la **visibilité** de la collectivité sur les grands événements.

| Moyens techniques

La direction des Moyens techniques assure :

- l'assistance opérationnelle et la maintenance préventive et curative des 60 sites intercommunaux. Ces opérations sont effectuées en interne ou par des prestataires extérieurs
- le gros entretien et les aménagements des bâtiments intercommunaux
- le suivi des projets de construction
- le secrétariat technique de la commission intercommunale de sécurité
- le suivi du parc véhicules
- le nettoyage et l'hygiène des locaux intercommunaux
- le service intervient aussi dans la mise en œuvre concrète des actions d'économie d'énergie : remplacement des équipements de chauffage vétustes, de menuiseries...

Réalisations 2025 :

- Remplacement du système de sécurité incendie du théâtre de Thalie
- Rénovation de Mon Espace Familles et Santé
- Travaux à la pépinière d'entreprises (L'Herbergement)
- Lancement de l'étude Gestion technique des bâtiments et gestion centralisée, sur l'ensemble du parc immobilier

| Commission sécurité

La commission intercommunale de sécurité a pour mission de visiter périodiquement les établissements recevant du public (musées, restaurants, commerces, résidences pour personnes âgées, écoles...) afin de **vérifier qu'ils offrent les bonnes conditions pour recevoir du public en toute sécurité.**

La commission a également un rôle pédagogique et d'accompagnement des exploitants sur les obligations réglementaires nécessaires pour un accueil sécurisé de la clientèle.

La commission a réalisé **37 visites** en 2025, dont les visites d'autorisation d'ouverture du nouvel hôtel d'agglomération.



LES MOYENS POUR AGIR

MUTUALISATION

En 2021, pour accompagner le passage en communauté d'agglomération de Terres de Montaigu, il a été décidé de construire une organisation commune entre Terres de Montaigu, le CIAS et Montaigu-Vendée.

La mutualisation permet d'optimiser les moyens humains et financiers entre les différentes structures.

À cet effet, une convention-cadre a été mise en œuvre en 2023 pour déterminer les principes de répartition permettant de définir qui travaille pour quelle collectivité et pour quel pourcentage selon des critères référencés. Elle détermine les conditions juridiques, humaines et financières de la mutualisation. Chaque année un bilan est réalisé avec si besoin une mise à jour de la convention-cadre.

| Séminaire de direction

Chaque année un séminaire pour les directeurs généraux adjoints et les directeurs est organisé, pour partager sur les projets politiques et d'administration, ainsi que sur les enjeux organisationnels en lien avec des thématiques d'actualité, tout en consolidant une dynamique de groupe.

Celui de 2025 s'est tenu exceptionnellement dans le nouvel hôtel d'agglomération les 12 et 13 juin.

| Groupement de commandes

Pour simplifier les démarches et rationaliser les achats, **5 procédures ont été lancées** par Terres de Montaigu en tant que coordonnateur de groupements de commande :

- 2 groupements TDM/CIAS/MV : entretien et maintenance des ascenseurs, élévateurs, portes et portails automatiques - entretien et maintenance des installations de chauffage.
- 3 groupements TDM/MV : nettoyage des pôles et complexes sportifs - entretien des espaces verts - achats de véhicules.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET COOPÉRATION

Plusieurs services accompagnent les communes de Terres de Montaigu au quotidien.

Cette organisation permet de faire bénéficier de l'expertise et des compétences des agents intercommunaux aux communes membres, tout en contribuant à la cohérence des pratiques professionnelles et des actions publiques.

Cela participe également à l'optimisation des moyens humains et financiers sur le territoire.



| Ingénierie

Depuis 2023, la direction Ingénierie est une direction commune entre Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée. Elle est ainsi déployée pour une partie de ses missions sur toutes les communes de Terres de Montaigu.

Les techniciens en voiries et réseaux divers pilotent et réalisent les **études techniques des projets d'infrastructures et de réseaux** qui leur sont confiés par les communes de Terres de Montaigu. Ils accompagnent les élus dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagements et assurent la maîtrise d'œuvre de ces chantiers.

Les coordinateurs de projets urbains réalisent les missions d'**assistance à maîtrise d'ouvrage** pour les communes de Terres de Montaigu.

La direction Ingénierie effectue également la **coordination et le suivi de travaux des zones d'activités** du territoire.



21 936 412,17 € de travaux et études suivis



42 marchés à procédures adaptées passés



143 consultations simplifiées



91 estimations de travaux



353 comptes-rendus
146 dossiers en cours
23 déclarations préalables
4 autorisations de travaux
6 permis d'aménager
2 permis de démolir

PRINCIPAUX CHANTIERS EN 2025 :

La Boissière-de-Montaigu

- Pourtour du complexe sportif
- Rue des Herbiers

La Bruffière

- Terrain de foot synthétique

Cugand-la-Bernardière

- Rue Jean-Moulin

L'Herbergement

- Terrain de foot synthétique

Montaigu-Vendée

- École Jules Verne
- Quartier des Quais Saint-Hilaire
- Rue de Tiffauges
- Salle de sport de la Petite Maine
- La Turbine
- Hôtel d'agglomération
- Vestiaires de foot de La Guyonnière

Montréverd

- Réhabilitation du pôle santé
- Place Concorde

Rocheservière

- Réhabilitation du pôle santé
- Complexe sportif Ernest Pivin
- Déconstruction Maison Farandole
- Réaménagement médiathèque site Saint-Sauveur

Saint-Philbert-de-Bouaine

- Square du Pressoir
- Place du Verdon

Treize-Septiers

- Rue Vincent Ansquer



Planification

Le service Planification gère les documents de planification qui régissent l'aménagement et l'urbanisation du territoire. Les 2 PLUi du territoire sont entrés en vigueur en 2019 et doivent régulièrement être modifiés pour tenir compte de nouveaux projets.

En 2025, ont été approuvées :

- La modification n°4 du PLUi de l'ancienne Communauté de communes du Canton de Rocheservière (CCCR), dont l'objet était de réaliser des évolutions de zonage et la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur le site des anciens foyers de l'enfance du Département situés sur la commune de Montréverd (Mormaison), et une évolution de zonage d'une parcelle située Route de Montaigu sur la commune de Montréverd (Saint-André-Treize-Voies).
- La modification n°5 du PLUi de l'ancienne Communauté de communes Terres de Montaigu (CCTM), dont l'objet était de modifier l'OAP sectorielle *Le Moulin* située sur la commune de La Bruffière, afin de permettre l'accueil de la brigade mobile de Gendarmerie sur le site.
- La modification n°6 du PLUi de l'ancienne CCTM, dont l'objet était de faire évoluer : le zonage de deux secteurs à vocation économique situés sur la commune de Montaigu-Vendée, la vocation du zonage du site de Meslay sur la commune de Montaigu-Vendée, le zonage de la *Maison de Bellevue* sur la commune de La Bruffière, ainsi que les règles de stationnement dans les zones à vocation économique.
- La modification simplifiée n°1 du PLUi de l'ancienne CCTM, dont l'objet était de faire évoluer le zonage et l'OAP du secteur *Espérance* de la ZAC multi-sites – Saint-Hilaire-de-Loulay, sur la commune de Montaigu-Vendée.
- 2 études Loi Barnier ont été réalisées permettant de réduire des marges vis-à-vis de principaux axes routiers, qui venaient grever de façon importante la surface constructible de ces zones : la zone d'activités de La Chevasse sur la commune de Montréverd (Saint-Sulpice-le-Verdon) et la zone d'activités de La Daunière sur la commune de Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu).

En 2025, ont été engagées :

- Une modification de chacun des PLUi du territoire afin d'y traduire le Schéma de développement des énergies renouvelables et de récupération. Elle consistera en la création d'une OAP thématique *Énergies renouvelables*, la délimitation d'un zonage autour du parc éolien existant de Saint-Philbert-de-Bouaine, l'interdiction d'installations de panneaux solaires dans les zones d'intérêt patrimonial délimitées par les communes et la réécriture des règles du PLUi concernant certaines filières d'énergie renouvelable.

| Système d'Information Géographique

Le service intercommunal du Système d'information géographique collecte, traite et analyse de nombreuses données qui sont de vrais outils d'aide à la décision et permettent d'avoir une vision globale du territoire. Le service permet à chaque commune d'actualiser sa base adresse locale.

En 2025, une application dédiée à la gestion différenciée des espaces verts a été mise à disposition de l'ensemble des communes du territoire. L'objectif est de faciliter leur gestion en localisant les différents espaces verts de la commune et en planifiant leur fréquence d'entretien.

Le service a également suivi le déploiement du Jumeau numérique, une modélisation 3D du territoire à l'échelle de la Vendée. Plusieurs applicatifs métiers sont en phase de test dans différentes intercommunalités, pour une diffusion à l'ensemble du département en 2026.

En parallèle, le service poursuit le travail avec les communes sur l'adressage et la numérotation.

- **24 408 adresses certifiées et publiées** dans la base adresse nationale en 2025.



LES PERSPECTIVES 2026

- Mise à disposition des agents d'un **observatoire dressant un portrait de territoire** à travers des données chiffrées et cartographiées.
- Développement d'une **application dédiée aux Quais Saint-Hilaire** pour permettre de visualiser le nouveau quartier en 3D grâce au Jumeau numérique.



| Urbanisme

Basé à Mon Espace Habitat, le service Urbanisme instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme pour le compte des 9 communes (permis de construire, permis d'aménager, etc.). Il accompagne et conseille les habitants, les porteurs de projets et les élus dans leurs démarches, tout en assurant le suivi des dossiers contentieux et des procédures d'infraction. Le service facilite également les démarches des usagers grâce au guichet numérique, qui permet le dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme.

 **3 979 dossiers d'urbanisme et d'enseignes** déposés
(- 8 %) soit 332 déposés par mois, en moyenne

 **355 nouveaux logements**
dont 23 logements sociaux

 **78 % de demandes dématérialisées**
(contre 62 % en 2024)



| Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

Le RLPi est le document cadre qui complète et adapte la réglementation nationale de la publicité applicable sur les 9 communes de Terres de Montaigu. Il permet de fixer les règles d'implantation des publicités, enseignes et pré-enseignes, dans un objectif de préservation du cadre de vie.

Cette réglementation locale a pour objectifs :

- D'adapter les règles nationales de publicité aux spécificités locales
 - De protéger notre cadre de vie et le patrimoine bâti
 - De répondre aux besoins de signalisation des acteurs locaux
 - De lutter contre la pollution visuelle
 - De préserver la qualité paysagère des entrées de ville
- **45 demandes** d'autorisation et de déclaration liées à la publicité extérieure ont été déposées en 2025.

Direction des Systèmes d'information et de la transition numérique

La direction des Systèmes d'information et de la transition numérique est en charge des systèmes d'information de Terres de Montaigu, du CIAS, des communes membres et de leurs services.

Son périmètre d'intervention comprend le parc matériel informatique et téléphonique, les infrastructures (télécommunication et réseaux), les systèmes d'impression et plus de 80 logiciels métiers.

Depuis 2015, Terres de Montaigu gère également l'informatique dans les écoles publiques du territoire par le financement de matériel (PC, copieurs, vidéoprojecteur interactif), le maintien en condition opérationnelle des matériels et la mise en place d'une politique de sécurité.

La direction intervient sur 212 sites répartis sur le territoire et gère les actifs suivants :



1 051 PC : 728 portables et 323 fixes



167 copieurs et imprimantes multifonctions



198 tablettes



345 téléphones fixes et 419 téléphones mobiles

PLAN NUMÉRIQUE DES ÉCOLES 2021-2026

En 2021, Terres de Montaigu a initié un plan numérique des écoles 2021-2026. Celui-ci a pour objectif d'atteindre le socle numérique de base qui doit permettre de conduire en classe des activités d'apprentissage du numérique et de donner aux élèves des éléments d'une culture numérique.

100 % des écoles publiques du territoire sont concernées par ce plan.

- **12 écoles et 1 723 élèves** (2025-2026)
- **76 classes** maternelles et élémentaires
- **317 ordinateurs** déployés dans les écoles
- **87 ordinateurs renouvelés** en 2025 dont 30 reconditionnés

L'année 2025 a notamment été marquée par l'équipement de la nouvelle école Jules Verne à Montaigu-Vendée.

AUTRES RÉALISATIONS

- Déploiement de **l'infrastructure informatique de l'hôtel d'agglomération** : nouveaux réseaux, nouveau système de réservation de salles, nouveau système de contrôle d'accès, nouveaux systèmes audiovisuels, badges pour les occupants.
- Déploiement de **24 nouvelles démarches en ligne**.
- **3182 demandes d'interventions ouvertes** : dont 2106 incidents et 1076 demandes soit 12,7 tickets par jour ouvré.

LES PERSPECTIVES 2026

- **Renouvellement de 21 PC** dans les écoles
- Renouvellement de 60 tablettes dans les EHPAD
- **76 projets identifiés sur 2026** dont 27 projets de suivi et conseil pour des chantiers concernant des bâtiments communaux ou intercommunaux et 17 projets d'évolution de logiciels (gestion des cimetières, gestion des états civils, recensement, électeurs).



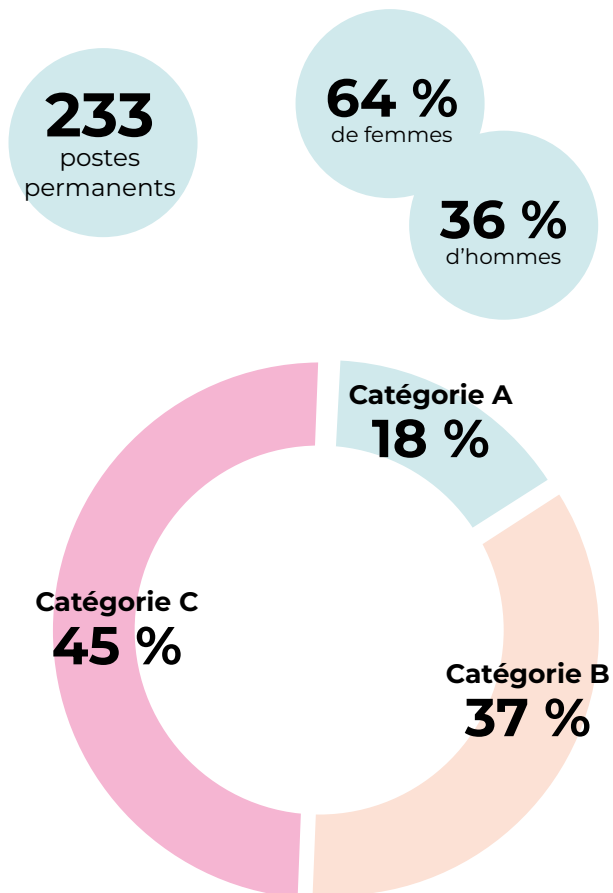


ANNEXES

Quelques données chiffrées

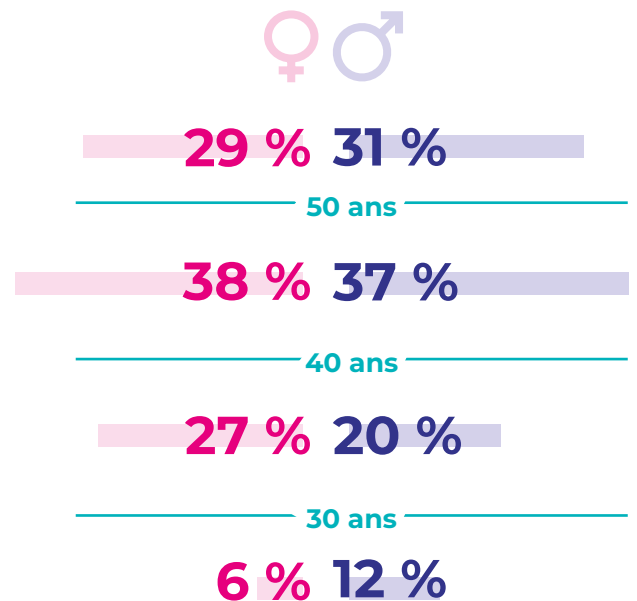
sur les effectifs permanents (au 31/12/2025)

La Communauté d'agglomération*

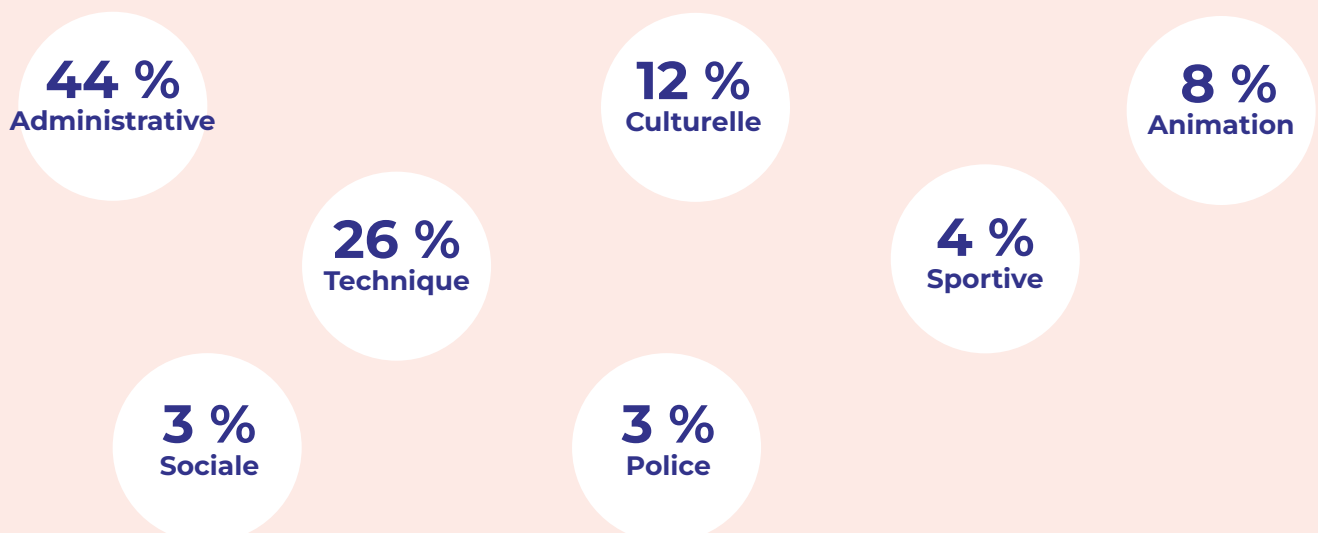


Pyramide des âges

Âge moyen pour les femmes : 43,5 ans
Âge moyen pour les hommes : 43,7 ans



Répartition des postes permanents par filière



*Les effectifs du CIAS ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'un rapport d'activités séparé.

NOTES

[illegible]

NOTES

[illegible]

NOTES

[illegible]

Coordonnées des mairies des communes de Terres de Montaigu

LA BRUFFIÈRE

1 place Jeanne d'Arc
85530 La Bruffière
02 51 46 43 10
labruffiere.fr

LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU

3 rue de Cholet
85600 La Boissière-de-Montaigu
02 51 41 61 08
boissieredemontaigu.fr

CUGAND-LA-BERNARDIÈRE

Place Vincent Ansquer
85610 Cugand-la-Bernardière
02 51 43 70 70
cugandlabernardiere.fr

L'HERBERGEMENT

21 place de l'Eglise
85260 L'Herbergement
02 51 42 81 74
lherbergement.fr

MONTAIGU-VENDÉE

Place de l'Hôtel de Ville
85600 Montaigu-Vendée
02 51 09 21 21
montaigu-vendee.com

MONTRÉVERD

1 rue de la Mairie - St-André-Treize-Voies
85260 Montréverd
02 51 42 80 65
montreverd.fr

SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE

10 rue de la mairie
85660 Saint-Philbert-de-Bouaine
02 51 41 91 17
saintphilbertdebouaine.fr

TREIZE-SEPTIERS

16 rue de la Roche Saint-André
85600 Treize-Septiers
02 51 41 72 07
treize-septiers.fr

ROCHESERVIÈRE

Place de la Mairie
85620 Rocheservière
02 51 94 90 35
rocheserviere.fr

TERRES DE MONTAIGU,

Communauté d'agglomération

Hôtel de l'Intercommunalité
1 rue Henri Joyau
85600 MONTAIGU-VENDÉE

02 51 46 45 45

terresdemontaigu.fr  

TERRES DE MONTAIGU